



## SOMMAIRE

Point 26 de l'ordre du jour :

Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement (suite) . . . 761

*Président* : M. Salim Ahmed SALIM  
(République-Unie de Tanzanie).

## POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement (suite)

1. M. KONTOYANNOPOULOS (Grèce) : La décision de l'Assemblée générale de proclamer l'année en cours comme Année internationale de l'enfant [résolution 31/169] a été une heureuse initiative, qui a permis d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale, ainsi que celle des Etats Membres, sur les besoins de l'enfant dans le monde entier.

2. Elever les enfants de façon qu'ils deviennent de bons citoyens a été l'une des premières préoccupations de l'antiquité classique. Il ne serait pas exagéré de dire que les fondements de l'éducation moderne se trouvent dans le dicton "σοῦς ὑγιής ἐν σώματι ὑγιής", repris textuellement par les Latins dans leur *mens sana in corpore sano* et dans la notion de l'*agoge*, dont l'idéal était de doter le futur citoyen des qualités morales, intellectuelles et corporelles qui lui permettraient de jouer avec le sens des responsabilités son rôle dans la conduite des affaires communes. Cette préoccupation apparaît clairement sur un grand nombre d'amphores et d'autres objets d'art de l'époque, comme cela a été montré dans une exposition organisée par le Musée archéologique nationale à l'occasion de l'Année de l'enfant sous le titre général "L'enfant dans l'Antiquité".

3. Ce même souci a guidé la politique du Gouvernement hellénique actuel qui, au cours des trois dernières années, a procédé à la restructuration profonde du système éducatif, en promulguant une série de lois qui sont toutes entrées en vigueur entre-temps et dont la plus importante, peut-être, est celle qui fait passer l'enseignement obligatoire de 6 à 9 ans. Le jeune Grec bénéficie, jusqu'à l'âge de 15 ans, d'une éducation générale et uniforme. En même temps, l'enseignement — primaire, secondaire et universitaire — est entièrement gratuit. De plus, notre gouvernement, malgré la politique d'austérité qu'il s'est vu obligé de suivre à cause de la mauvaise conjoncture internationale, a augmenté, au cours de la même période, les crédits destinés à l'éducation,

non seulement en chiffres absolus mais également en pourcentage du produit national brut.

4. D'autre part, la célébration de l'Année internationale de l'enfant a inspiré une série de mesures supplémentaires consacrées à l'enfant. Je n'en citerai que quelques-unes.

5. Dans le domaine de l'éducation, des enquêtes sur les besoins des enfants d'âge préscolaire sont effectuées dans environ 1 000 communes rurales, avec un total d'environ 12 000 familles. Pour élargir l'éducation préscolaire, on a créé, dans l'ensemble du pays, 350 nouvelles écoles maternelles et 132 jardins d'enfants. Les chaînes de télévision ont inauguré, pour les écoles primaires, des programmes éducatifs expérimentaux qui seront élargis progressivement. Un projet de loi concernant l'éducation des enfants ayant besoin de soins spéciaux a été préparé et sera soumis prochainement à la Chambre des députés; un autre projet de loi concernant la réorganisation des institutions pour la rééducation des mineurs se trouve déjà inscrit à l'ordre du jour de la Chambre.

6. Dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale, conformément à une loi qui sera promulguée prochainement, les plans des nouvelles agglomérations urbaines ou rurales d'une superficie supérieure à 25 hectares devront prévoir des parcs modèles pour enfants; d'autre part, 265 nouveaux centres de récréation ont été inaugurés récemment rien que dans la région d'Athènes. Des plans sont en cours d'élaboration et des mesures sont à l'étude pour la réduction de la mortalité infantile. Un comité interministériel est en train de préparer un code pour la protection des enfants et des adolescents.

7. Dans d'autres domaines, la Convention de l'OIT concernant l'âge minimal d'admission à l'emploi<sup>1</sup>, a été ratifiée. Un congrès national des sociétés pour la protection des mineurs sera organisé, avec pour thème la prévention de la délinquance juvénile et la protection des enfants ayant abandonné leur domicile. La convention sur l'adoption a été ratifiée. Un comité interministériel a été créé pour étudier les problèmes des enfants des travailleurs migrants dans leur ensemble. Enfin, la Grèce participe activement à la célébration de l'Année internationale de l'enfant par l'organisation de conférences et de débats, ainsi que de diverses activités culturelles et récréationnelles.

8. Mon pays n'a pas seulement le souci de ses propres enfants. Il est pleinement conscient des besoins immenses et pressants des enfants dans les régions en développement. Le Gouvernement hellénique a toujours donné, au sein des Nations Unies, tout son appui à la cause des enfants. Notre

<sup>1</sup> Bureau international du Travail, *Bulletin officiel*, vol. LVI, 1973, série A, No 1, Convention No 138.

souci porte, en particulier, sur des situations où les enfants souffrent plus que les adultes, comme c'est notamment le cas pour les réfugiés. Nous croyons que des cas pareils méritent un traitement préférentiel de la part de la communauté internationale.

9. Le Gouvernement hellénique a fait, ces dernières années, des contributions croissantes au FISE, malgré les mesures d'austérité déjà mentionnées. Nous reconnaissons le rôle important du FISE, sous la conduite éclairée de son directeur général, M. Labouisse, dans l'utilisation des ressources mises à sa disposition pour organiser des programmes d'action dans les régions les moins favorisées de notre planète — régions où, souvent, les enfants doivent vivre dans des conditions de pauvreté, de privations, de malnutrition, d'analphabétisme et autres fléaux, qui sont la conséquence des iniquités qui sévissent dans la société internationale.

10. L'Année internationale de l'enfant ne devrait pas se limiter à quelques manifestations de circonstance et à quelques discours éloquents. Elle devrait plutôt être une occasion de réflexion sur un problème qui constitue peut-être le problème majeur des temps à venir. Il est de notre devoir de nous pencher sur l'avenir de nos enfants, qui, comme notre propre avenir, ne peut être considéré qu'en fonction de l'état actuel du monde. N'est-il pas temps de consacrer un peu plus aux besoins des enfants et un peu moins à nos chimères, surtout quand celles-ci n'ont pas pour but d'améliorer la condition humaine mais pourraient bien nous conduire à l'autodestruction ? Et, même si nous parvenons à survivre, en ne tenant compte que de nos nécessités matérielles, quel monde allons-nous léguer à nos enfants ?

11. Qu'il me soit permis, pour conclure, de citer un extrait du message du Président de la République hellénique, éminent humaniste et philosophe, M. Constantin Tsatsos, prononcé à l'occasion de l'Année que nous sommes en train de célébrer. Il s'est exprimé en ces termes :

“Les enfants se trouvent hors de la haine, de l'aveuglement qu'engendrent les passions individuelles et collectives. Ils n'ont pas eu le temps de devenir méchants, comme les adultes. Ils ont faim de pain, mais ils ont faim également de caresses. Tous les intérêts et toute l'avidité qui nous divisent depuis des siècles, s'arrêtent devant l'enfant. L'enfant unit. Il n'appartient pas encore à la race misérable et pécheresse des hommes. Il appartient à Dieu.”

12. M. CARÍAS (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : J'éprouve une grande satisfaction à m'adresser à l'Assemblée générale, afin de lui transmettre un message de solidarité de la part de la Commission hondurienne pour l'Année internationale de l'enfant, présidée par la Première Dame de la nation, Mme Carlota de Paz García, et de partager avec les autres Membres de l'Organisation notre expérience et nos efforts en faveur de l'amélioration du sort de l'enfance dans le monde.

13. L'initiative qui consistait à consacrer l'année 1979 à l'enfant, depuis sa présentation, a joui de l'appui le plus ferme de la part du Gouvernement hondurien et la conception de l'Année internationale en tant qu'étape de réflexion et d'action orientée vers l'avenir et non pas

considérée comme un événement de plus dans le calendrier chargé des conférences internationales, a mérité notre adhésion la plus enthousiaste.

14. Le Honduras est essentiellement un pays jeune. Nos meilleures ressources sont les êtres humains et nos meilleures perspectives de développement reposent sur les enfants et sur les adolescents, qui doivent pouvoir se former dans les différentes disciplines de travail et dans les activités professionnelles, pour mener le pays vers de nouvelles étapes de développement économique et social.

15. La Commission nationale de l'Année internationale de l'enfant a été établie pour servir de centre de coordination et d'impulsion d'une grande série diversifiée de programmes et d'activités auxquels ont été associés, en premier lieu, les enfants du pays. Elle a été intégrée aux secrétariats d'Etat qui sont les plus directement liés à ces activités et elle a joui de la collaboration active des municipalités et d'un grand nombre d'institutions et d'associations non gouvernementales, ainsi que des moyens de communication et de la population en général. Le secrétariat de la Commission a été établi sous les auspices du Comité national du bien-être social, en collaboration étroite avec le secrétariat exécutif du Conseil supérieur de planification, qui a pu ainsi mettre au point d'une façon plus précise l'intégration des programmes spécifiquement consacrés à l'enfance dans le plan national de développement de 1979-1983.

16. Le programme d'action de l'Année internationale couvre des objectifs à moyen et à long termes, notamment dans les domaines suivants : un programme de soins complets de l'enfant, y compris les projets d'établissement de jardins d'enfants et de garderies, la protection des enfants d'ouvriers et leur formation professionnelle; les programmes de prévision sociale par l'éducation familiale, une attention particulière étant donnée aux enfants dont la situation est irrégulière, et la création d'un centre spécial pour les enfants handicapés et retardés; une campagne de vaccination, d'hygiène et de nutrition; la construction d'un centre de jeux dans la capitale et de parcs d'enfants dans différentes localités; des campagnes d'éducation dans la presse, à la radio et à la télévision.

17. Au cours du déroulement des multiples activités prévues pour 1979, la participation de la société hondurienne à l'étude du problème de l'enfance a connu une dimension sans précédent, ce qui a certainement contribué à sensibiliser tant les pouvoirs publics que l'opinion publique en général, et à faire prendre conscience de la nécessité de porter, à l'avenir, une plus grande attention à la mise en œuvre effective des mesures permettant de résoudre de graves problèmes, tels que, entre autres, la mortalité infantile, la malnutrition et les abandons scolaires, dont nous souffrons encore.

18. Les enfants du Honduras ont participé cette année à de nombreux concours de musique, d'arts plastiques et de représentations théâtrales, qui ont stimulé leur esprit de créativité. Des concerts et des festivals ont été organisés à leur intention. En vue de les initier à la culture, et, le 10 septembre dernier, fête nationale, a été fêté avec une allégresse toute particulière.

19. Pour les années à venir, toutefois, la tâche ne fait que commencer; et, dans mon pays, on a voulu prolonger l'enseignement donné en 1979, en incorporant des programmes spéciaux pour l'enfance dans les plans des cinq années à venir, pour ce qui est des activités de caractère matériel et des importants projets juridiques et sociaux, comme la création d'un code de la famille et une nouvelle loi sur la protection des mineurs.

20. Entre-temps, il est évident pour nous que, non seulement au niveau de l'échange d'expériences, mais encore à celui de l'appui économique et technique nécessaire pour le développement de ces programmes, la coopération internationale dans ce domaine devient chaque jour de plus en plus importante.

21. Le Honduras tient à exprimer publiquement au FISE sa reconnaissance pour les travaux accomplis depuis sa création, en faveur de l'enfance de tous les pays, et pour l'orientation souple et moderne qu'il a su imprimer récemment à ses activités, dont la coordination, à l'intérieur du système des Nations Unies, de l'Année internationale a révélé une fois encore les ressources et la spécialisation de cette organisation.

22. Nous voulons également exprimer notre reconnaissance au secrétariat de l'Année internationale, dirigé par Mme Aldaba-Lim, et l'encourager à poursuivre sa grande tâche suivant les modalités qui nous conviennent pour les années à venir.

23. Notre pays a participé à la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, qui s'est tenue sous les auspices du FISE, à Mexico, du 16 au 18 mai 1979, et il se permet d'attirer l'attention de cette assemblée sur la déclaration qui y a été formulée<sup>2</sup> et qui représente un consensus régional en matière de politique relative à l'enfance.

24. Pour terminer, nous ne pouvons que répéter l'appel lancé dans d'autres instances, pour que la communauté internationale sache répondre généreusement aux besoins sérieux des enfants réfugiés du Sud-Est asiatique et dans nos pays d'Amérique centrale.

25. M. ANDERSON (Australie) [*interprétation de l'anglais*]: Nos enfants sont notre avenir. Nous devons tous maintenant faire en sorte que l'élan et les progrès que nous avons réalisés au cours de cette année de l'enfant soient maintenus. La promesse, les espoirs qu'ont engendrés cette année ne doivent pas être dissipés.

26. Le succès obtenu jusqu'à présent par l'Année internationale de l'enfant a dépassé notre attente. Il a dépassé les frontières nationales, il nous a tous atteints. Les gouvernements, les institutions internationales, les organisations communautaires et les particuliers se sont tous unis pour mettre l'accent sur les besoins et les espérances de nos enfants.

27. Rien n'est plus important que la façon dont nous traitons, formons et éduquons les enfants d'aujourd'hui, les dirigeants de demain. L'exemple que nous leur donnons, les

valeurs que nous encourageons, la compréhension et la perspicacité que nous leur communiquons seront à la source des événements que connaîtront les quatre ou cinq prochaines décennies. L'Année de l'enfant a attiré l'attention sur les besoins, les problèmes, la croissance et le développement des enfants dans le monde entier. Partout dans le monde, des millions d'enfants naissent dans des conditions de pauvreté désespérées; pendant toute leur vie, ils devront faire face à la faim, à la maladie, à la misère et aux mauvaises conditions de vie. Qui n'est pas profondément préoccupé par le sort de ces enfants ?

28. La situation de certains enfants est effrayante. La situation, par exemple, des enfants qui souffrent des effets de l'*apartheid* et de la discrimination raciale est une honte pour l'humanité. Les droits de ces enfants ne seront assurés que dans une société non raciale, où toutes les populations d'Afrique australe, quelle que soit leur race, leur couleur ou leur croyance, pourront jouir de la liberté, de l'égalité et de la dignité humaine. Les droits inaliénables de tous les enfants, et en particulier de ceux-là doivent être respectés.

29. On ne saurait non plus méconnaître la situation des enfants réfugiés. La peur, la mort d'êtres aimés, la fuite dans des circonstances de danger physique, les difficultés et la tension de la vie dans les camps s'allient trop souvent à la faim, aux épidémies et au manque de logements ou de médicaments, et tout cela donne un aperçu de la tragédie humaine. Nous devons garder en mémoire, en particulier, en ce moment, les souffrances des enfants dans les régions du Kampuchea en proie à la famine. Nous partageons tous une responsabilité inéluctable à l'égard de ces enfants.

30. Dans un pays comme le mien, les problèmes ne revêtent pas cette ampleur ou ce caractère. Nous avons pourtant, en Australie, des enfants sérieusement handicapés; certains sont accablés par la maladie et ont une alimentation insuffisante. Il y a des enfants, en Australie, comme dans de nombreux pays industrialisés, qui souffrent des privations causées par l'isolement. D'autres sont affectés par des troubles sociaux; d'autres encore se voient refuser la nourriture et l'appui d'une vie de famille normale. D'autres enfants sont privés de la stimulation intellectuelle et culturelle dont ils ont besoin. La vulnérabilité essentielle des enfants est rendue encore plus aiguë par leur besoin de faire face à des changements dans le rôle et la fonction de la famille et, dans bon nombre de nos sociétés, à une violence accrue et à une incidence croissante des problèmes dus à la drogue et à l'alcool.

31. Le défi posé par l'Année de l'enfant a été de veiller à ce qu'aucun enfant, où qu'il soit, ne voie son avenir compromis par un mauvais départ dans la vie. Nous devons réaffirmer nos responsabilités à l'égard de notre plus grande ressource : les citoyens de demain.

32. Le succès de l'Année de l'enfant jusqu'à ce jour a été très encourageant. Nous avons tous une dette particulière envers le FISE, institution qui est à l'avant-garde des efforts déployés dans ce domaine, et envers la représentante spéciale pour l'Année internationale de l'enfant, ainsi que de son personnel. La visite qu'a faite en Australie Mme Estefanía Aldaba-Lim a été pour nous une source d'inspiration profonde. Son dévouement à la cause de l'enfant a contribué de façon inestimable à faire com-

<sup>2</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 11, annexe I.

prendre à la communauté australienne les besoins des enfants dans le monde entier.

33. La réaction du monde entier à l'égard de l'Année de l'enfant a montré combien il était important de coordonner l'étude des problèmes particuliers. Elle a montré que, lorsque cette étude est soigneusement coordonnée et que les activités sont centrées sur les mesures pratiques dans des conditions réalistes, les perspectives de succès sont alors considérablement rehaussées. En fait, nous sommes convaincus que l'accent essentiel mis, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, sur les activités au niveau national a été un facteur-clé du niveau satisfaisant de la participation communautaire, qui était évident dans la mise au point de projets, pour le plus grand avantage général de tous les enfants du monde. En conséquence, nous avons également noté que le rapport direct qu'avait eu l'Année de l'enfant sur les activités nationales avait aussi permis, dans de nombreux pays Membres de l'Organisation des Nations Unies, de prendre mieux conscience des problèmes dans un contexte plus large. Ainsi la communauté internationale a apporté une plus grande contribution aux efforts des Nations Unies. A une époque où le cynisme est une caractéristique trop commune des affaires internationales, la valeur de ce soutien ne doit pas être sous-estimée.

34. En Australie, les objectifs de l'Année internationale de l'enfant ont été, premièrement, d'éveiller une prise de conscience et de stimuler une action visant à répondre aux besoins de tous les enfants; deuxièmement, de réexaminer et réviser les attitudes et méthodes d'approche en ce qui concerne le soin des enfants; troisièmement, d'identifier et d'entreprendre une action en vue de remédier aux défauts, aux doubles emplois et aux contradictions dans la fourniture de services aux enfants; et, enfin, de mettre en lumière et de satisfaire les besoins particuliers des enfants désavantagés.

*M. Oyono (République-Unie du Cameroun), vice-président, prend la présidence.*

35. Une caractéristique des activités de l'Année de l'enfant en Australie a été le nombre des initiatives prises par des particuliers et des groupes pour mieux faire comprendre, en Australie, la situation des enfants des pays en développement. En même temps, les activités de l'Année ont mis en lumière les besoins de nombreux enfants australiens, ainsi que la préoccupation de notre communauté à l'égard du bien-être des enfants en général.

36. En Australie, l'intérêt suscité par l'Année de l'enfant a atteint un niveau remarquablement élevé. Partout, les parents, la famille, les professeurs, les communautés, les groupes d'intérêt particulier, les institutions ou organisations discutent leurs attitudes à l'égard de l'importance et de la suffisance des soins apportés aux enfants. Le réseau qui a été établi dans le Commonwealth, dans les comités locaux et d'Etat, mettant en jeu tous les niveaux de gouvernement, les organisations non gouvernementales et la communauté, a permis de répartir de façon appropriée et efficace les responsabilités et les initiatives pour l'action entreprise pour l'Année de l'enfant.

37. Le Gouvernement australien a facilité la coordination, en Australie, de l'Année de l'enfant, en créant une branche spéciale de l'Année internationale de l'enfant dans

son département de la sécurité sociale. Des fonds ont été également accordés au Comité national des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de l'enfant. Conjointement avec les gouvernements d'Etat, le Gouvernement australien a lancé une grande campagne de publicité destinée à encourager les Australiens à participer à l'Année de l'enfant. Le thème de la campagne était *Care — Soins aux enfants*. Cela s'accompagnait de subventions périodiques des gouvernements, accordées aux Etats pour financer des projets spéciaux de l'Année de l'enfant, et de subventions pour les projets communautaires comprenant les enfants de moins de 12 ans et stimulant la participation communautaire à l'Année internationale de l'enfant.

38. Voici quelques exemples des nombreux projets qui ont été entrepris. Une fondation pour la prévention des accidents d'enfants a été créée. Le but de cette fondation est de réduire le taux d'accidents, qui se produisent à un rythme très alarmant parmi les enfants, par la coordination d'une méthode d'approche nationale dans le domaine de l'éducation préventive. Le Gouvernement australien a fourni 1 million de dollars pour aider à créer la fondation. Une consultation avec les enfants doit être organisée pour obtenir leurs points de vue sur les problèmes qui les concernent. Ce sera l'une des premières tentatives faites en Australie pour enregistrer et faire connaître les opinions des enfants. Un autre projet est entrepris par l'Australian Youth Performing Arts Association. Il concerne de petits groupes artistiques qui se rendent dans des zones rurales éloignées d'Australie pour apporter aux enfants de ces régions des "influences culturelles et créatrices" auxquelles ils n'auraient autrement pas accès.

39. J'ai cité ces exemples au hasard. Des centaines de projets ont été préparés par le gouvernement, par des organisations non gouvernementales, par des entreprises privées et par des particuliers. Des films, des émissions de télévision, des livres, des émissions radiophoniques, des études de recherche, des rapports, des communiqués, des conférences, des séminaires, des ateliers, des discussions, des expositions, des concours, des festivals et des activités culturelles ont tous concouru à faire connaître le message de l'Année de l'enfant à chaque membre de notre communauté.

40. A ce stade de notre examen mondial de l'Année de l'enfant, nous considérons que l'objectif primordial est de faire en sorte que des activités consécutives à l'Année permettent d'en garder la préoccupation et l'élan, au profit de nos enfants. L'Année ne doit pas être considérée comme un événement isolé où l'on se sera préoccupé des enfants seulement pendant 1979. C'est une année qui doit être le point de départ de mesures dont l'effet se fera sentir pendant les années à venir, afin d'améliorer partout la situation des enfants. C'est dans cette perspective que l'Australie a fondé ses projets relatifs à l'Année, dans le cadre des budgets habituels plutôt que sur des subventions spéciales. Cela permettra aux actions entreprises pour l'Année de l'enfant d'être poursuivies une fois l'année écoulée.

41. Une suite au niveau international s'impose également. Nous espérons que le FISE continuera à faire preuve d'un intérêt actif pour les problèmes et les activités qu'a engendrés l'Année de l'enfant. C'est ainsi que

nous percevons tout le mérite des propositions faites au Conseil économique et social par le Directeur général du FISE, propositions visant l'échange d'expériences et de recherches concernant l'enfant entre pays développés et pays en développement pour ce qui est des programmes pour les enfants. Nous pensons aussi qu'il serait bon d'inviter les Etats Membres à fournir des informations, qui seraient distribuées à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, dans le cadre du point consacré au FISE, et qui porteraient sur la poursuite des activités nationales déclenchées par l'Année de l'enfant. Cela pourrait être suivi, à des intervalles, disons, de quatre ans, par un système de rapports périodiques que feraient les organisations et les Etats Membres. Un tel système permettrait à l'Assemblée générale de passer en revue et de stimuler les progrès destinés à atteindre les objectifs à long terme de l'Année de l'enfant, tout en évitant d'engager des ressources trop importantes de la part de l'Organisation des Nations Unies et des Etats Membres.

42. Tout en considérant les objectifs à long terme, nous pensons qu'il est nécessaire de prévoir des activités consécutives à l'Année, visant à prévenir aussi bien qu'à guérir. De toute évidence, la première priorité est d'assurer que tous les enfants du monde bénéficient de la sécurité matérielle et d'une espérance de vie accrue, telles que celles dont jouissent généralement déjà les enfants des pays industrialisés. Il est particulièrement urgent de restaurer les droits de l'homme inaliénables aux enfants qui en sont privés. Nous appuyons fermement l'objectif des discussions qui se déroulent maintenant à la Commission des droits de l'homme, en vue de parvenir à la conclusion d'une convention internationale sur les droits de l'enfant. Par ailleurs, il est évident que les sociétés urbanisées, développées du point de vue technique, imposent des tensions graves qui nuisent au bien-être et au bonheur des enfants. Il faut veiller à ce que les problèmes auxquels font face les enfants dans les pays industrialisés ne deviennent pas, par la force des choses, ceux des enfants des nations qui sont en cours d'industrialisation rapide.

43. La planification future doit aussi, selon nous, mettre l'accent sur le rôle de la famille. La qualité de la vie au sein de la famille et dans la communauté doit aider les enfants à grandir sur tous les plans. En Australie, des groupes nombreux étudient la viabilité et la structure d'une politique nationale en faveur des enfants et des familles.

44. Enfin, nous voudrions nous efforcer de profiter au maximum de l'expérience de l'Année internationale de l'enfant, en déterminant comment coordonner au mieux dans l'avenir l'action des Nations Unies vis-à-vis de problèmes sociaux analogues. A notre avis, l'exemple de l'Année internationale de l'enfant devrait être suivi pour l'organisation, par les Nations Unies, de futures campagnes concernant d'autres problèmes sociaux. La préparation très soignée dont elle a fait l'objet, l'accent qui a été mis sur les activités nationales ont été des facteurs clefs, qui ont permis la participation des communautés à des niveaux extraordinaires.

45. L'Année internationale de l'enfant a été couronnée de succès, parce qu'elle a été une entreprise commune de la part de tous ceux qui s'occupent, de près ou de loin, des enfants. Elle a offert une occasion unique aux gouverne-

ments, aux organisations bénévoles et autres, de travailler de concert avec les groupes communautaires, les familles et les particuliers, dans un seul but, celui des soins à apporter aux enfants. Nous sommes particulièrement heureux de nous porter auteurs du projet de résolution qui a été présenté aujourd'hui [A/34/L.4], car nous ne devons pas permettre que l'Année internationale de l'enfant s'éloigne dans un nuage de rhétorique et de platitudes, pour être rapidement oubliée en 1980. Nous devons faire maintenant en sorte que les progrès réalisés pendant cette année se poursuivent en se fondant sur une base durable.

46. Mme KRISHTALEVITCH (République socialiste soviétique de Biélorussie) [*interprétation du russe*] : De cette tribune, la délégation de la RSS de Biélorussie peut déclarer à juste titre que les buts de l'Année internationale de l'enfant, tels qu'ils ont été formulés dans les résolutions de l'Assemblée générale, ont été couronnés de succès dans notre république bien longtemps avant que la décision soit prise de proclamer l'Année internationale de l'enfant, et ce grâce à la victoire de la grande révolution socialiste d'Octobre et à la construction de notre société socialiste développée. Dans notre pays, la génération montante reçoit, de la part de la population, tout ce qu'on peut donner de meilleur. Les enfants sont entourés de l'attention continue et chacun peut être tranquille sur le sort de ses enfants, car ceux-ci font l'objet de tous les soins.

47. Dès les premières années du pouvoir de l'Etat soviétique, en 1917 et 1918, le Gouvernement des travailleurs et des paysans avait adopté plusieurs décrets protégeant la mère et l'enfant. A l'initiative du fondateur de notre Etat, Vladimir Ilyich Lénine, un principe a été instauré qui, à ce jour, est toujours la loi de notre Etat : "tout ce qu'il y a de meilleur doit être donné aux enfants". Ce principe a été observé à tous les stades de notre développement. Même pendant les années de dévastation si tragiques, qui ont suivi la grande guerre patriotique de 1941 à 1945, au cours de laquelle la RSS de Biélorussie a perdu 2 230 000 vies humaines — soit le quart de sa population totale — alors que les adultes manquaient du nécessaire, les enfants continuaient à étudier, recevaient des vêtements et de la nourriture et aucun d'entre eux n'était laissé sans soins.

48. Le soin apporté aux enfants est reflété dans la législation de la RSS de Biélorussie.

49. En particulier, notre constitution donne à tous les citoyens le droit à la protection de leur santé, droit qui s'exerce grâce à l'assistance médicale gratuite dispensée dans les diverses institutions de l'Etat. Egalement, la santé des générations montantes fait l'objet d'une attention particulière, ce qui comprend l'interdiction du travail des enfants, à moins qu'il ne soit lié à une vocation dans le travail. Le succès de la protection de la santé des enfants se manifeste dans le fait que, depuis le début même de l'Etat soviétique, la mortalité des enfants en RSS de Biélorussie a diminué de près de 17 fois.

50. La Constitution prévoit pour tous les citoyens le droit à l'éducation. Ce droit assure l'enseignement gratuit à tous les niveaux, et l'enseignement secondaire obligatoire pour les jeunes, la fourniture gratuite de manuels scolaires et la possibilité de recevoir un enseignement en langue

maternelle. Si, avant la grande révolution socialiste d'Octobre, plus de 80 p. 100 de la population de mon pays était analphabète, aujourd'hui, l'enseignement secondaire est général et il existe tout un réseau d'enseignement technique et professionnel financé par le budget de l'Etat.

51. La Constitution prévoit que la famille est sous la protection de l'Etat. L'Etat se préoccupe de la famille, en créant tout un large réseau de services pour les enfants, en organisant et en améliorant la situation sociale et la nutrition. L'Etat verse des allocations lors de chaque naissance, il en attribue d'autres aux familles nombreuses et donne aussi toutes sortes d'autres moyens d'assistance aux familles. Un large réseau de crèches et de jardins d'enfants recevant jusqu'à 500 000 jeunes existe en RSS de Biélorussie. Une grande attention est également accordée dans notre république aux activités extrascolaires pour les enfants. Il existe des maisons spéciales pour les pionniers et pour les étudiants, des points de rencontre pour les jeunes techniciens et les jeunes naturalistes, des camps pour les écoliers et les pionniers, des bibliothèques populaires spéciales, des théâtres et des cinémas pour enfants, des stades pour leurs activités sportives, des parcs et autres organisations pour la jeunesse.

52. Pratiquement toutes les organisations d'Etat s'occupent des questions relatives aux soins des enfants et à l'aspect éducatif de leurs activités, de même que les kolkhozes et toutes les organisations publiques.

53. Le Soviet suprême de la RSS de Biélorussie ainsi que tous les soviets locaux de députés populaires ont des commissions permanentes qui se préoccupent des conditions de travail et des conditions de vie de la femme, du problème de la protection de la mère et de l'enfant. Ces commissions s'occupent de questions ayant trait à la santé de la mère et de l'enfant et fournissent une assistance à la famille dans le domaine de l'éducation des enfants.

54. Dans le domaine des soins apportés aux enfants, les commissions composées de députés populaires ont fait un travail considérable quant aux questions touchant les soins médicaux, la jeunesse et d'autres problèmes; il en a été de même pour les syndicats et les groupes de jeunes communistes. L'Année internationale de l'enfant a donné un stimulant nouveau à ces activités.

55. Au cours de sa dernière session tenue en juin de cette année, le Soviet suprême de la RSS de Biélorussie a examiné les travaux de la Commission permanente sur les questions concernant le travail et la vie de la femme et la protection de la mère et de l'enfant. Le rapport du Président de la Commission explique dans le détail comment la Commission assure le contrôle des progrès réalisés en matière de santé et d'enseignement des enfants et l'application de plans de construction d'écoles, de jardins d'enfants, d'hôpitaux et de cliniques. Le Soviet suprême a adopté un décret approuvant les activités de la Commission permanente et prévoyant de nouveaux objectifs pour l'application de mesures visant à protéger la santé et le travail des femmes et des enfants, à améliorer les conditions de vie des enfants, leurs études, leur éducation et l'organisation de leurs temps de loisirs.

56. Un décret du Gouvernement de la RSS de Biélorussie, paru en avril dernier, a mis au point une série de mesures

pour la célébration, dans notre république, de l'Année internationale de l'enfant. Il a prévu des mesures visant à renforcer la protection de la mère et de l'enfant, y compris une production accrue et une amélioration de la qualité des biens, marchandises et articles destinés aux enfants, à développer un système de services spéciaux pour enfants, à améliorer le système d'assistance médicale aux mères et aux enfants, à développer la base matérielle pour les vacances des familles et des enfants, ainsi que l'amélioration du système d'entraînement physique des enfants et des jeunes en général. Ce plan fournit aussi l'explication de l'importance et des buts de l'Année internationale de l'enfant, comme nous l'avons déclaré dans la réponse de la RSS de Biélorussie au questionnaire du Secrétaire général<sup>3</sup>.

57. Toutes ces mesures sont appliquées avec succès.

58. En RSS de Biélorussie nous avons créé toutes les conditions nécessaires pour le développement harmonieux des enfants sur le plan physique, spirituel et moral. Ils sont élevés dans un esprit destiné à faire d'eux des hommes et des femmes qui adopteront les aspirations aux nobles idéaux sociaux, humanistes, aux principes élevés et au travail créateurs. A l'heure actuelle, les mesures prises en faveur des soins aux enfants en RSS de Biélorussie dépassent de beaucoup les normes prévues dans la Déclaration des droits de l'enfant adoptée en 1959 par l'Assemblée générale [résolution 1386 (XIV)].

59. Cependant, les droits des enfants sont loin d'être partout respectés. En de nombreux pays du monde, la situation de millions et de millions de jeunes citoyens est toujours très difficile. Parmi les couches pauvres de la société des pays capitalistes, les enfants souffrent encore de la faim, de la pauvreté et de la maladie et ne bénéficient pas des possibilités d'enseignement. En Afrique australe, les enfants de la population autochtone d'Afrique du Sud, de Namibie et du Zimbabwe sont condamnés, avec leurs parents, aux fléaux du racisme, de l'*apartheid* et des injustices flagrantes qui les accompagnent. La tragédie de l'occupation étrangère est vécue par les enfants de la population arabe des territoires arabes occupés par Israël. Dans les conflits militaires dont les forces de l'impérialisme et de l'hégémonisme portent la responsabilité, des enfants innocents, leurs mères et leurs pères souffrent et meurent. Nous connaissons la situation tragique des enfants dans la majorité des pays en développement, à la suite de leur passé colonial troublé. L'impérialisme provoque la course continue aux armements et des ressources énormes sont ainsi détournées de buts créateurs, ce qui empêche notamment de résoudre le problème de l'amélioration du sort des enfants.

60. Notre délégation estime que l'Année internationale de l'enfant doit être l'année où seront prises de concert, dans tous les milieux de la société mondiale, des mesures visant à mettre en œuvre les principes de la Déclaration des droits de l'enfant, de manière à assurer un avenir pacifique et heureux pour tous les enfants.

61. A cet égard, il convient de signaler la Conférence mondiale qui s'est tenue à Moscou du 7 au 11 septembre

<sup>3</sup> Voir document E/ICEF/Misc.325 (russe seulement). Pour un résumé de la réponse de la RSS de Biélorussie, voir document E/ICEF/663, p. 56 (anglais seulement).

dernier, dont le thème était : "Pour un avenir pacifique et heureux pour tous les enfants", et qui, dans ce contexte, a fait un grand pas en avant. Les représentants de 47 organisations régionales et internationales et de 385 organisations nationales appartenant à plus de 130 pays y ont participé. Cette conférence a décidé de lancer un appel à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, aux parlements et aux gouvernements de tous les pays du monde, dans lequel elle exprime sa conviction que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, leur gouvernement et leurs parlements redoubleront d'efforts concertés pour atteindre les objectifs nobles et humanitaires contenus dans la devise de la Déclaration des droits de l'enfant : "... l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même".

62. Il est indispensable que, à l'occasion de cette année, tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et des organisations internationales, toute la communauté mondiale redoubtent d'efforts pour protéger les enfants des souffrances et de la misère, de la discrimination raciale, de l'exploitation, de la pauvreté et de la guerre. Il faut pour cela multiplier nos efforts pour réaliser la détente, arrêter la course aux armements, renforcer la paix et la sécurité des peuples, ce qui permettra d'offrir des possibilités nouvelles pour régler d'autres problèmes importants, notamment, améliorer le sort des enfants. Le devoir de notre communauté est de n'épargner aucun effort pour que les enfants de tous les peuples ne connaissent plus la guerre et qu'ils jouissent d'une enfance paisible et heureuse.

63. Le Secrétaire général du Comité central du parti communiste et Président du Présidium suprême de l'Union soviétique, le camarade Leonid Ilyich Brejnev, dans son appel à la Conférence mondiale intitulée "Pour un avenir pacifique et heureux pour tous les enfants", a dit notamment ce qui suit :

"Les enfants, c'est notre amour, notre espoir, notre lendemain. C'est en leurs mains que la vieille génération remettra tout ce qui a été créé par le génie et le labeur de l'humanité, afin que les enfants puissent aller plus loin dans le domaine de la création; nous devons leur transmettre le flambeau de la paix et du progrès social. L'Année de l'enfant doit être chaque année de notre vie !"

64. S'inspirant du principe de la solidarité internationale, la RSS de Biélorussie apporte aide et assistance aux pays en développement, notamment en vue d'améliorer le sort de leurs enfants. Mon pays participe activement à divers programmes créés par les Nations Unies, le FISE, l'UNESCO et d'autres organisations internationales travaillant dans ce domaine.

65. Nous nous félicitons des activités du FISE et du secrétariat de l'Année internationale de l'enfant.

66. Nous espérons que, très prochainement, sera achevé le projet de convention sur les droits de l'enfant qu'ont examiné les Nations Unies à la demande de la République populaire de Pologne. Nous voulons tout particulièrement souligner l'urgence et l'importance de ce document.

67. Le sort de l'humanité dépend de ce que nous, adultes,

reux et juste à nos enfants. N'économisons donc pas nos forces et construisons cet avenir.

68. M. CHINSAMBA KWENDA (Malawi) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec un plaisir tout particulier que j'aborde devant l'Assemblée générale une question que le monde entier considère cruciale et importante pour la postérité de nos pays. Je crois inutile de mentionner que les enfants constituent la ressource humaine la plus importante pour l'avenir et qu'ils représentent donc l'investissement principal dans l'avenir de tout pays.

69. Mon gouvernement est convaincu qu'il faut assurer la sécurité et le bien-être des enfants. En faisant connaître le programme d'activités de l'Année internationale de l'enfant au Malawi, le Président de mon pays a dit : "On ne saurait parler d'une nation sans enfant. Les enfants sont le début d'une nation". Il convient donc que l'Organisation des Nations Unies s'intéresse tout particulièrement au sort des enfants dans le monde. Il faut veiller sur l'avenir de nos enfants qui seront les futurs dirigeants et formeront les nations du futur; ils sont donc un atout précieux pour la prospérité de chacun de nos pays. A cet égard, la délégation malawienne remercie l'Organisation d'avoir déclaré 1979 Année internationale de l'enfant.

70. On n'ignore certainement pas que le Malawi n'a acquis son indépendance qu'en 1964. Antérieurement, le Malawi avait été si négligé par le gouvernement colonial et sa pauvreté était si grande que même nos amis proches étaient d'avis que nous ne pourrions réussir dans l'indépendance. Cela s'expliquait compte tenu du petit nombre d'écoles et du fait que les services sanitaires qui existaient à l'époque étaient uniquement chargés de dispenser des soins et que l'étendue de leurs activités était négligeable. Il n'existait pas de systèmes d'adduction d'eau perfectionnés et les maisons faites en paille et en boue étaient mal construites. La famine était le lot annuel de la population.

71. Aujourd'hui, l'agriculture est si largement développée que, contrairement à ce que pensaient nos amis et nos ennemis, les Malawiens sont mieux nourris et mieux habillés et sont relativement bien logés. La malnutrition n'est plus due à un manque d'aliments mais à de mauvaises habitudes alimentaires et à une carence dans la préparation des aliments. Au Malawi, l'Année internationale de l'enfant est donc considérée comme un tremplin, qui permet d'intensifier les programmes déjà existants dans le domaine de l'éducation alimentaire, au moyen des groupes d'industries familiales et des organisations féminines qui aident les mères à acquérir de meilleures méthodes d'alimentation et de préparation des aliments. L'Année internationale de l'enfant a permis en donnant de meilleurs soins aux enfants, au Malawi, de se consacrer à la noble tâche d'édifier la nation.

72. Pour donner un but et une direction à l'Année internationale de l'enfant, mon gouvernement a créé une commission nationale chargée de mettre au point un programme d'activités coordonnées, de revoir, d'évaluer et de coordonner l'ensemble des services fournis aux enfants du Malawi. Cette commission est également chargée de trouver des fonds, localement et à l'extérieur, grâce au Fonds (Malawi) de l'Année internationale de l'enfant, de lancer et de parrainer des études de recherche relatives au

bien-être de l'enfant, d'étudier toute la législation sociale existante au Malawi et, le cas échéant, de présenter des amendements aux lois existantes ou de proposer une nouvelle législation et, enfin, d'examiner toutes les politiques existantes relatives au bien-être de l'enfant afin de les améliorer. La Commission nationale est composée de représentants de tous les ministères et d'organisations non gouvernementales qui sont responsables des services de bien-être de l'enfant au Malawi.

73. Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer, la Commission nationale a rédigé un programme national d'activités qui a été approuvé par le gouvernement et qui fait donc partie intégrante de la politique d'ensemble de développement économique et social. Ce programme est dirigé vers le développement physique, social et mental de l'enfant dès sa naissance et jusqu'à 7 ans, par la mise au point de centres de jeux préscolaires qui, au cours de l'ère coloniale, étaient réservés aux Blancs. Au cours de la décennie à venir, l'objectif de ce groupe visera par conséquent l'enfant de moins de 5 ans et celui fréquentant l'école primaire. Au Malawi, le thème de l'Année internationale est "Croissance et le développement de l'enfant" et les services réservés aux enfants d'âge préscolaire reçoivent la plus haute priorité, suivis des enfants fréquentant l'école primaire, ce qui permet de favoriser leur développement physique, social et mental. Ce thème met l'accent sur la "croissance", avec la nutrition en tant que facteur vital.

74. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, en 1964, le Gouvernement malawien a accordé une importance croissante à la promotion des services relatifs au bon développement de l'enfant. Le gouvernement met actuellement au point une série de centres récréatifs préscolaires. A l'heure actuelle, plus de 56 p. 100 des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école primaire et seulement 16 p. 100 de ceux qui achèvent avec succès leur formation primaire peuvent accéder à l'enseignement secondaire. En vue d'améliorer cette situation, un programme d'expansion extrêmement ambitieux, portant sur 200 écoles primaires supplémentaires, 24 écoles secondaires supplémentaires et 3 collèges de formation pédagogique supplémentaires a été lancé et devrait être mené à terme d'ici deux ans. Lorsque ce projet aura été mené à son terme, on espère que plus de 70 p. 100 des enfants d'âge scolaire fréquenteront l'école primaire et qu'à peu près 30 p. 100 de ceux qui achèveront avec succès leur formation primaire pourront accéder à l'enseignement secondaire.

75. Dans le domaine de la santé, l'enseignement en matière nutritionnelle est prodigué grâce aux efforts coordonnés des ministères de la santé, de l'éducation, du développement communautaire, du bien-être social, de l'agriculture et des ressources naturelles. Cet enseignement s'adresse aux enfants et aux mères, grâce à des programmes d'économie et de gestion familiales. L'enseignement en matière sanitaire est dispensé grâce à l'intensification des activités d'enseignement en matière sanitaire dans les cliniques, les dispensaires, les hôpitaux, les écoles, les foyers et les centres d'enseignement en matière de santé publique. Les hôpitaux sont améliorés et élargis, et l'on est en train d'en construire de nouveaux. Un programme ambitieux de vaccination a été entrepris afin de relever le pourcentage des enfants actuellement couverts par les services sanitaires et qui s'élève à 50 p. 100.

76. Le Gouvernement malawien a également mis sur pied des projets autonomes d'adduction d'eau et des programmes de forage et de puits améliorés, afin d'être en mesure de fournir de l'eau potable à 90 p. 100 des communautés rurales d'ici à 1990. Ce projet sert les intérêts des enfants, étant donné que la majorité des maladies sont dues à l'eau.

77. En ce qui concerne l'amélioration des logements, on espère que de plus en plus de gens pourront relever leur niveau de vie et améliorer leur logement, au fur et à mesure que le pays continuera de progresser sur les plans économique et social. Le Chef d'Etat malawien a lancé un appel aux citoyens pour qu'ils s'alimentent et s'habillent mieux et pour qu'ils améliorent également leurs logements.

78. En ce qui concerne les enfants handicapés, les autorités pédagogiques préconisent que les enfants handicapés soient intégrés aux écoles ordinaires. A cette fin, 25 centres de ressources ont été établis dans l'ensemble du Malawi, là où les enfants handicapés ayant besoin d'une attention spéciale fréquentent les mêmes écoles que les autres enfants. Il y a également un collège spécial pour les sourds et muets. On prépare actuellement un atelier orthopédique qui devrait, notamment, fabriquer des prothèses pour les enfants handicapés.

79. La Commission nationale de l'Année internationale de l'enfant est un organisme malawien chargé des affaires de l'enfance, qui définit et recommande au gouvernement la politique générale relative à l'enfance. Cette commission est responsable de la coordination des affaires relatives à l'enfance, afin d'éviter le double emploi et le chevauchement des services à l'enfance. En conséquence, elle a réussi à favoriser une meilleure compréhension et une meilleure application de ce qui est consacré dans la Déclaration des droits de l'enfant.

80. Le Gouvernement malawien reconnaît que la fourniture de services essentiels adéquats à tous les enfants exige une main-d'œuvre qualifiée, des données de base et d'autres ressources qui dépassent de beaucoup les moyens financiers d'un pays en développement comme le Malawi. Cela étant, mon gouvernement est disposé à explorer d'autres possibilités de coopération bilatérale, régionale et même mondiale dans ce domaine. C'est dans ce but que le Malawi a participé au Symposium régional de l'Afrique de l'Est de l'Année internationale de l'enfant, qui s'est tenu à Nairobi, en mars 1979. L'Agence internationale de développement a fourni également des fonds pour permettre la construction d'écoles supplémentaires et, comme l'a dit la représentante du Royaume-Uni ce matin [35<sup>e</sup> séance], le Fonds britannique "Save the Children" a également parrainé et financé un programme de vaccination visant principalement l'éradication de la poliomyélite, et nous lui en sommes reconnaissants.

81. Ma délégation croit fermement que la volonté politique et l'engagement gouvernemental sont cruciaux, si l'on veut assurer avec succès la fourniture des services de base aux enfants. La participation locale à la fourniture de ces services essentiels et leur coordination effective à tous les niveaux, à commencer par le niveau du village jusqu'au niveau national, sont également extrêmement importants. Au Malawi, la population locale a participé à la rédaction

du programme national d'activités de l'Année internationale de l'enfant. Elle participera également à la mise en œuvre de ce programme, en fournissant main-d'œuvre et assistance matérielle sur une base autonome. Le programme national d'activités de l'Année internationale de l'enfant fait partie intégrale de notre programme de développement, et le Président de mon pays a pris également une initiative en faisant des dons personnels pour les activités de l'Année et en annonçant publiquement son appui à tous les programmes relatifs aux enfants. Comme je l'ai dit tout à l'heure, un fonds de l'Année internationale de l'enfant a été créé pour récolter des fonds en vue d'aider les programmes relatifs à l'enfance approuvés par le gouvernement, par l'intermédiaire de la Commission nationale, de façon à assurer la continuité des activités entreprises au cours de l'année et à élaborer un directorat pour les enfants dans les années à venir.

82. Enfin, la délégation malawienne tient à exprimer sa profonde gratitude au FISE, pour les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le succès de l'Année internationale de l'enfant, et ce non seulement au Malawi mais dans le monde entier.

83. M. DÍEZ (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Ma délégation est profondément satisfaite de voir que la question qui nous occupe est traitée en séance plénière de l'Assemblée générale, ce qui est une façon de reconnaître l'importance et la signification de l'ensemble des problèmes qui affectent les mineurs en cette année internationale de l'enfant. Le Gouvernement chilien accorde une importance particulière à la célébration d'événements de ce genre, car nous estimons qu'ils contribuent de façon substantielle à concentrer les volontés, particulièrement dans les pays en développement, sur les problèmes spécifiques auxquels ces derniers doivent faire face.

84. Nous comprenons que l'un des objectifs principaux de la célébration de l'Année et de son débat en séance plénière est de permettre aux pays de partager leurs expériences, lesquelles visent ultérieurement à enrichir leurs programmes nationaux respectifs. C'est la raison pour laquelle je n'évoquerai pas la déplorable situation dans laquelle se trouve l'enfance sur le plan international, étant donné que cette situation a été amplement exposée dans de nombreux documents de cette organisation et qu'elle a été mentionnée par les orateurs qui m'ont précédé.

85. Le Chili, qui se fonde sur le principe que l'enfant est une partie fondamentale de la nation, considère que son gouvernement a le devoir primordial d'œuvrer en vue de répondre pleinement aux nécessités qui se posent dans les diverses étapes de son développement, d'une façon conforme aux moyens dont il dispose.

86. Cette conception a constitué, depuis tout longtemps, une priorité pour le gouvernement de mon pays, respectueux en outre de la tradition centenaire du Chili, visant à accorder une place préférentielle à la situation des enfants. Durant les cinq dernières années, cette préoccupation prioritaire s'est orientée vers la réalisation d'un système de soins aux mineurs, de caractère intégral, systématique, et de perfectionnement croissant à longue échéance, afin d'assurer la qualité et la couverture des services répondant aux nécessités particulières de cette population infantile. Ce

système de soins aux mineurs s'est traduit au début de 1978 dans une "politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, 1977-1982", approuvée par un décret suprême qui recommande au Ministère de la justice de veiller à la garde, à la promotion et au bien-être des mineurs.

87. Cette politique repose sur le postulat que le développement économique et social constitue un tout et, en même temps, que les politiques relatives aux mineurs ne peuvent se traduire de façon isolée, mais doivent considérer et coordonner de multiples activités dans des secteurs différents. L'expérience a prouvé qu'il ne convient pas d'établir des plans orientés exclusivement sur la situation des mineurs, sans tenir compte aussi du fait que ceux-ci évoluent dans une cellule familiale. Par conséquent, mon gouvernement a mis l'accent sur la redistribution du revenu aux familles qui élèvent des enfants mineurs, comme le démontre de façon catégorique l'augmentation des dépenses consacrées aux secteurs de la santé, du logement, de l'éducation et de la sécurité sociale. Pour établir une comparaison de cette importante affectation des ressources, il suffit de dire qu'au cours des années 1969 et 1970, 750 millions de dollars ont été consacrés en moyenne à ces secteurs, alors que pour 1978 les dépenses se sont élevées à 1 milliard 244 de dollars, en chiffres de pouvoir d'achat équivalent, pour la réalisation des mêmes objectifs. Cela signifie une augmentation de 49 p. 100 en termes réels, au cours de cette période de huit ans, ce qui équivaut, étant donné l'accroissement de la population — de l'ordre de 17 p. 100 environ au cours de la même période — à une augmentation de 22 p. 100 des dépenses par habitant pour ces secteurs.

88. Afin d'affecter les ressources supplémentaires à cet objectif social et, en même temps, adapter les dépenses fiscales totales aux possibilités économiques du pays, on a procédé à une augmentation du pourcentage des dépenses fiscales destinées aux projets de caractère social, pourcentage qui est passé de 41 p. 100 en 1970 à 54 p. 100 en 1978.

89. De l'application intégrale de ces politiques se dégagent déjà certains résultats que nous estimons être extrêmement encourageants, qui s'ajoutent à l'action ferme entreprise de façon ininterrompue en faveur des mineurs par les gouvernements successifs du Chili et qui permettent, dans la situation actuelle de l'enfance et de la population jeune du pays, de s'approcher chaque jour davantage des niveaux recommandés par les organismes internationaux comme étant des niveaux idéaux.

90. Je voudrais mentionner trois des secteurs les plus pertinents dans ce domaine. En matière de santé, des changements substantiels ont été introduits, qui profitent directement aux programmes de santé maternelle et infantile, complétés par une augmentation considérable des ressources humaines, depuis des médecins obstétriciens, pédiatres, sages-femmes et nutritionnistes jusqu'à des auxiliaires ruraux de soins infirmiers, et des programmes spécifiques tels que le service de santé maternelle et infantile. Ce dernier programme a permis d'obtenir une amélioration notable dans le traitement des maladies de l'appareil respiratoire et du risque périnatal, qui sont les causes principales de la mortalité infantile. D'autre part, on a développé massivement la vaccination, en incluant en

même temps comme activité normale de santé au niveau national la stimulation psychosociale du nouveau-né et de l'enfant. Enfin, des changements structurels introduits dans le Service national de santé ont visé à une rationalisation des prestations destinées à en améliorer la couverture et la qualité, atteignant ces dernières années 90 p. 100 de la population, grâce à 365 hôpitaux et 1 600 centres de santé. Cela a provoqué la réduction constante de la mortalité infantile, qui est tombée de 92 p. 1 000 en 1968 à 39,7 p. 1 000 en 1978. La mortalité préscolaire est tombée, au cours de la même période, de 6,5 p. 1 000 en 1970 à 1,9 p. 1 000 en 1978. L'espérance de vie est passée de 61,2 ans en 1970 à 66 ans en 1977 et le taux brut de mortalité pour la même période est tombé de 8,7 à 6,8 p. 1 000 habitants. Tous ces chiffres proviennent de statistiques d'organismes internationaux.

91. Dans le domaine nutritionnel, des progrès importants ont également été réalisés. Selon des enquêtes effectuées en 1968, 67 p. 100 des enfants chiliens de moins de 6 ans présentaient un certain degré de malnutrition — du premier, deuxième ou troisième degré —, chiffre qui a enregistré une réduction sans précédent, ne représentant plus que 12,3 p. 100 de cette population. De ce chiffre, 10 p. 100 souffrent de sous-alimentation marginale, 1,7 p. 100 de malnutrition moyenne et 0,6 p. 100 seulement de malnutrition grave. Les programmes se sont concentrés, respectivement et avec autant d'attention, sur les enfants de moins de 2 ans, les enfants de 2 à 6 ans et les mères enceintes et allaitantes. Pour le premier groupe, pour lequel une attention spéciale a été accordée aux enfants âgés d'un an seulement, on distribue du lait entier qui répond à la quasi-totalité des besoins nutritionnels, à raison de 16 000 tonnes par an. Pour le deuxième groupe, on distribue également des aliments pour les enfants, qui couvrent en moyenne 35 p. 100 des besoins alimentaires, à raison de 18 000 tonnes par an, avec une couverture qui atteint 85 p. 100 des enfants du pays. On distribue également du lait à 65 p. 100 des mères enceintes et allaitantes, et trois kilos d'aliments lactés sont distribués en outre aux familles dont les enfants souffrent d'un certain degré de sous-alimentation. De plus, le Bureau national d'aide scolaire distribue tous les jours 760 000 petits déjeuners dans les 7 200 écoles du territoire.

92. Enfin, dans le domaine de l'éducation, on a élargi la fourniture de services aux enfants de 7 à 14 ans, mesure qui a bénéficié à 92 p. 100 de la population, et qui s'est traduite par la diminution du taux d'analphabétisme, qui est aujourd'hui de 6,8 p. 100. Les taux d'abandon scolaire et de redoublement de classe ont diminué, et l'on a créé de nouveaux centres de diagnostic pour résoudre le problème du déficit d'éducation différentielle, complétés par des actions spéciales destinées à des groupes particulièrement vulnérables, telles que la création de programmes de stimulation psychomotrice affective pour le nouveau-né et la mise sur pied de systèmes d'éducation et de stimulation des enfants d'âge préscolaire de moins de 6 ans.

93. Il ressort de ce qui précède que le Gouvernement chilien réaffecte ses ressources au secteur social dans une proportion beaucoup plus élevée que ce qui est traditionnel; on vise particulièrement aujourd'hui la solution intégrale et permanente des besoins de la famille, sur la base du bien-être du mineur.

94. En conséquence, ma délégation regrette que le projet de résolution présenté à l'Assemblée [A/34/L.4] ne mentionne pas la famille alors que, comme on le voit, nous lui attribuons tant d'importance. Nous prendrons donc contact avec les auteurs de ce texte afin de proposer que l'on en reprenne le concept.

95. Parallèlement à toute cette action, et compte tenu des objectifs universels de l'Année internationale de l'enfant, les activités visant son observation ont été centrées sur l'appui et l'intensification des plans et programmes ordinaires en matière de mineurs et sur la stimulation et le renforcement du secteur privé et de toute la communauté, pour mettre au point des actions profitant à l'enfance, afin de créer de nouvelles perspectives dans le domaine des soins aux mineurs. Le Gouvernement chilien croit que ce n'est pas seulement une tâche de l'Etat, mais une tâche de la communauté; c'est pourquoi nous y avons invité toute la communauté et que tout le monde y participe. C'est ainsi que la campagne de la Commission nationale pour l'Année internationale de l'enfance a contribué à monter en épingle les besoins des enfants relativement désavantagés, ce qui entraîne des actions supplémentaires de l'Etat grâce à de nouveaux plans et programmes d'appui à des politiques sectorielles.

96. Il faut, à cet égard, mentionner la promulgation du plan quinquennal pour les mineurs, 1978-1982 du Ministère de la justice, le programme national d'alimentation complémentaire, le programme de santé de l'enfant et de l'adolescent, le programme d'éducation extrascolaire, le programme de soins intégraux aux petits enfants, et ainsi de suite, plans et programmes qui, comme je l'ai dit, vont souvent au-delà de la célébration de l'Année internationale de l'enfant. Ainsi, par exemple, on mettra au point un programme spécial de prévention et de traitement de la malnutrition, ainsi que d'autres plans de rééducation physique et mentale. De plus, on crée des bibliothèques mobiles pour les enfants et l'on développe le système de bourses pour les enfants privés de ressources.

97. Simultanément, le gouvernement essaie de rationaliser l'administration de la justice pour les enfants, de façon à moderniser et à arrêter de nouvelles règles juridiques nécessaires pour une vision plus adéquate de ce qu'est une vie de mineur. Il faut relever, parmi elles, l'institutionnalisation du Service national des mineurs, la reconnaissance de l'irresponsabilité pénale du mineur de moins de 18 ans et la suppression de la notion d'âge de discernement, les modifications apportées aux lois d'adoption et de légitimation par adoption, et la définition d'une législation spéciale de protection de l'enfant handicapé.

98. Comme nous avons tenté de l'expliquer, le Chili a lancé une vaste initiative en faveur de l'enfance et l'Année internationale de l'enfant a permis de compléter cet effort et a imprimé un élan vigoureux à la recherche de nouvelles voies permettant l'amélioration permanente de la situation du mineur. Tout cela nous fait penser que des situations semblables ont existé dans de nombreux autres pays en développement. Nous pensons donc que cet élan, aussi important que positif, doit être maintenu tant sur le plan national que sur le plan international et qu'il y a lieu de consolider les progrès réalisés grâce à lui. A ce propos, le Gouvernement chilien estime que le FISE est l'organisme

naturel pour le processus de poursuite des activités de l'Année internationale de l'enfant. De plus, nous croyons que le FISE devra affronter bientôt un ajustement ou un renforcement de sa capacité qui lui permette de réagir comme il convient aux engagements nouveaux, importants et prometteurs qui découlent du succès de l'Année internationale.

99. Comme nous l'avons dit lorsque le Conseil d'administration du FISE s'est réuni au mois de mai, nous pensons que la diversification des travaux du FISE qui en découlera doit s'inscrire dans le cadre de la recherche d'une solution des problèmes des enfants désavantagés, notamment des mineurs handicapés et des enfants des travailleurs migrants.

100. Enfin, en ce qui concerne le secrétariat de l'Année internationale de l'enfant, nous maintenons notre point de vue, à savoir que son existence ne doit pas être prolongé au-delà de 1980; il doit y avoir cependant dissolution progressive, pour ne pas gêner l'élan utile de cette année, permettant le transfert ordonné des travaux dont le FISE doit se charger.

101. Je ne voudrais pas terminer sans rendre, au nom de mon gouvernement, un hommage très sincère à la représentante spéciale de l'Année internationale de l'enfant, Mme Estefanía Aldaba-Lim, pour l'œuvre remarquable qu'elle a accomplie et les efforts qu'elle a consacrés à la promotion de l'Année. Nous croyons que la meilleure reconnaissance que la communauté internationale peut lui témoigner réside dans le succès indubitable qui a couronné ses travaux et ses efforts personnels.

102. M. FLITAN (Roumanie) : La proclamation, par l'Assemblée générale, de l'année 1979 comme Année internationale de l'enfant, aux termes de la résolution 31/169 adoptée à la suite de l'initiative prise par plusieurs Etats, dont la Roumanie, confirme l'attention et l'intérêt particuliers que portent tous les peuples aux destinées de la jeune génération. En accord avec d'autres délégations, nous croyons que ladite année est l'une des plus importantes actions humanitaires entreprises sous l'égide des Nations Unies pour exhorter tous les Etats, tous les organismes internationaux, ainsi que l'opinion publique mondiale à intensifier leurs efforts consacrés à la solution des problèmes matériels et sociaux que connaissent les jeunes générations, à l'éducation des enfants et des jeunes, dans l'esprit de l'édification d'un monde meilleur et plus juste, sans armes et sans guerres.

103. Célébrée dans la conjoncture internationale si complexe créée par les nombreux problèmes auxquels la société contemporaine se trouve confrontée, l'Année internationale de l'enfant revêt une importance exceptionnelle si l'on tient compte du fait que des millions d'enfants sont privés des moyens d'existence et d'éducation les plus élémentaires.

104. La délégation roumaine se plaint à constater que les objectifs généraux fixés pour l'Année internationale de l'enfant ont eu l'audience escomptée auprès des personnalités qui prennent les décisions dans maints pays. En effet, un nombre très important de chefs d'Etat et de gouvernement ont envoyé des messages faisant part des actions entreprises au niveau national, pour mieux pourvoir aux besoins des enfants. L'idée qui parcourt, tel un fil rouge, bon nombre de ces messages, c'est que la condition de

l'enfant dans les pays en développement ne saurait être dissociée de la situation économique et sociale de ces pays, fort affectée par le présent système économique mondial inéquitable et par l'existence de rapports fondés sur la dépendance.

105. Le Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceaușescu, soulignait dans son message que :

“L'Année internationale de l'enfant doit fournir l'occasion d'intensifier la lutte menée pour résoudre les grands problèmes de la vie internationale, car c'est de cela que dépendent, en fin de compte, l'amélioration de la vie de l'enfant, la création de conditions meilleures d'existence matérielle, d'instruction scolaire et d'assistance sociale pour la jeune génération du monde entier.”

106. Il y a lieu de se rappeler que la Déclaration des droits de l'enfant, adoptée il y a deux décennies, proclamait que l'humanité a le devoir d'offrir à l'enfant tout ce qu'elle a de meilleur. Or, nous sommes au regret de constater que “le tableau de l'enfance” offert par le monde contemporain est toujours assombri par la triste réalité des millions d'enfants pieds nus et affamés, qui rêvent en vain de s'asseoir sur un banc d'école et viennent grossir les rangs des illettrés, des millions d'enfants en proie à la malnutrition, qui vivent dans des taudis, sans parler de ceux qui tombent, victimes innocentes des guerres. A cause des énormes dépenses militaires et des graves anomalies qui se manifestent dans la vie sociale et politique du monde, au détriment du développement des pays et du niveau de vie des peuples, ces enfants n'ont aucune possibilité de se préparer pour la vie et de prendre connaissance des acquis de la science et de la technique.

107. La Roumanie estime de ce fait qu'il faut mettre tout en œuvre pour en finir avec la division du monde en pays riches et pays pauvres et pour édifier un nouvel ordre économique international à même d'assurer l'essor plus rapide, notamment des pays qui accusent du retard, la mise en valeur de leurs richesses nationales, afin d'élever le niveau de vie matériel et spirituel de tous les citoyens et en premier lieu des jeunes et des enfants.

108. Il est évident que la course aux armements, les dépenses énormes consenties pour mettre au point les armes de destruction massive les plus perfectionnées ont une incidence des plus négatives sur le développement économique et social des peuples et, par conséquent, sur la vie des enfants. La Roumanie considère de ce fait que la lutte pour améliorer la condition de l'enfance est indissolublement liée à la lutte pour faire cesser la course aux armements et aboutir au désarmement. Le Gouvernement roumain soutient la mise en œuvre de mesures concrètes de désarmement et il estime qu'une partie des fonds économisés devrait contribuer à améliorer les conditions de vie matérielle et spirituelle des peuples et que la jeune génération pourrait bénéficier directement d'un certain pourcentage.

109. La note du Secrétaire général contenant le rapport du Directeur général du FISE [A/34/452] offre une synthèse des principales actions déployées au niveau national et international pour célébrer l'Année internationale de l'enfant. Bien que la publication du document s'est faite avec un certain retard, nous ne saurions nous

empêcher de constater, au paragraphe 32, la lenteur avec laquelle s'opère le transfert des ressources destinées à satisfaire les besoins des pays en développement.

110. A l'instar de nombreux autres Etats, la Roumanie considère que l'Organisation des Nations Unies a un rôle de premier plan à jouer dans la promotion, à l'échelon mondial, des programmes en faveur de l'enfant.

111. Auteur de la résolution qui a proclamé l'Année internationale de l'enfant, la Roumanie élève au rang de la politique d'Etat tous les problèmes de l'enfant. En vue de marquer comme il se doit, à l'échelon national, cette importante manifestation, le Comité politique exécutif du Comité central du parti communiste roumain a adopté une décision concernant les actions organisées en Roumanie dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant. Cette décision et les mesures qui y sont prévues, constituent une expression éloquente de la sollicitude et de l'importance particulière attachées à la création de toutes les conditions requises pour que la jeune génération, les enfants qui constituent l'avenir même de la nation, puissent jouir pleinement des richesses matérielles et spirituelles du pays, à l'abri de toute privation ou menace.

112. Par un heureux concours de circonstances, la célébration de l'Année internationale de l'enfant en Roumanie a coïncidé avec le trentième anniversaire de l'Organisation des pionniers, organisation qui est ouverte à tous les enfants du pays à partir de l'âge de 8 ans. Le Président de la République socialiste de Roumanie a adressé, à cette occasion, un message à tous les enfants de la patrie.

113. En Roumanie, la jeune génération est éduquée dans l'esprit des hauts principes et idéaux de la société roumaine, dans l'amour du peuple d'où ils sont nés et de la patrie où ils vivent et dans la vénération pour le passé glorieux de lutte et les sacrifices consentis pour faire triompher la cause de la liberté, de la justice sociale et nationale, du progrès et de la civilisation.

114. Le souci permanent de l'Etat d'assurer les moyens matériels nécessaires pour satisfaire aux besoins de la jeune génération se traduit pas d'importantes allocations budgétaires en faveur des enfants. En fait, les allocations pour enfants représentent l'un des principaux chapitres du budget national et une part importante de l'ensemble des dépenses d'ordre social et humanitaire. Au cours des dernières années, ces dépenses ont augmenté d'une façon substantielle.

115. C'est dans le même esprit que le Conseil d'Etat de la Roumanie a publié au mois de mars 1979, le décret prévoyant la majoration de l'allocation d'Etat pour enfants, en utilisant à cette fin les fonds provenant de la réduction des dépenses militaires.

116. Les jeunes, les enfants de notre patrie, jouissent d'un climat social, politique et moral nouveau, d'une essence supérieure par rapport à celui de l'ancien régime, ayant à leur disposition tout ce qu'il faut pour devenir des citoyens aux conceptions avancées, bâtisseurs conscients et compétents d'une société nouvelle. En Roumanie, le droit à l'éducation étant garanti, les jeunes disposent de toutes les conditions requises pour se former en tant que personnalité pour accéder aux sommets de la science et de la culture.

117. La loi fondamentale du pays – la Constitution de la Roumanie – prévoit, à l'article 21, que le droit des citoyens à l'instruction est réalisé par l'enseignement général obligatoire, par la gratuité de l'enseignement à tous les degrés et par le système de bourses accordées par l'Etat. Ces dernières années, on a institué aussi la gratuité des manuels scolaires, au niveau de l'enseignement élémentaire et secondaire.

118. La portée pratique de ces dispositions est illustrée par le fait que tous les enfants d'âge scolaire sont inclus dans le système d'enseignement, ce qui représente 6 millions d'enfants et de jeunes, roumains, magyars, allemands et autres nationalités, qui fréquentent au cours de l'année scolaire 1978-1979 quelque 30 000 unités d'enseignement.

119. A partir du concept fondamental de notre politique concernant le développement de la société roumaine, selon lequel l'école doit représenter un facteur important d'éducation et de formation des enfants et des jeunes générations, l'Etat roumain poursuivra constamment le perfectionnement de l'instruction publique. Rien que cette année, il est prévu de mettre à la disposition du réseau scolaire 3 000 nouvelles salles de classe, plus de 33 500 places dans les internats, environ 11 000 places dans les ateliers-écoles et plus de 23 000 places dans les jardins d'enfants. En vue d'assurer le développement sain et vigoureux de la jeune génération, des mesures ont été prises pour accroître l'efficacité de l'assistance sociale et sanitaire, une attention spéciale étant accordée à la protection de la santé des citoyens, y compris de la mère et de l'enfant.

120. Afin de créer un cadre propice aux activités culturelles et éducatives, aux loisirs des enfants, on est en train de construire à Bucarest un vaste "Centre de l'enfant" et l'on envisage aussi de construire la Maison centrale des pionniers et des aiglons de la patrie, ces derniers étant les enfants d'âge préscolaire.

121. Ayant à leur disposition toutes les conditions matérielles nécessaires pour se préparer à la vie et au travail, pour s'épanouir comme personnalités humaines, pour jouir des bienfaits de la science, de la culture et de la civilisation modernes, les enfants de notre patrie, la jeune génération, deviennent des citoyens libres, dignes et égaux, des participants actifs à l'édification de leur propre destin.

122. Les enfants roumains sont éduqués dans l'esprit d'une profonde amitié à l'égard des enfants du monde entier, dans l'esprit des idéaux de la paix, de la bonne entente et de la solidarité internationale.

123. Animés de ces idéaux, ils ont été les hôtes de nombreuses manifestations internationales, dont la plus récente a été le festival intitulé "Les enfants du monde souhaitent la paix", qui a eu lieu dans le camp international de Navodari, au bord de la mer Noire. De même, les enfants roumains ont participé à des manifestations internationales, telles que des festivals culturels et artistiques, compétitions sportives, expositions, concours techniques et scientifiques, organisés dans d'autres pays, sous l'égide de l'Année internationale de l'enfant.

124. L'avenir de l'humanité dépendra largement de la manière dont la jeunesse sera éduquée dans tous les pays, des idéaux qui la guideront dans sa vie et ses activités, des idées qui seront inculquées et diffusées parmi les jeunes. Des voix

toujours plus nombreuses s'élèvent pour demander que la jeune génération soit mise à l'abri du danger de la guerre, qu'elle soit stimulée et encouragée à mettre l'énergie et l'enthousiasme qui lui sont propres au service des activités constructives, du rapprochement entre les peuples, de la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, l'*apartheid* et le racisme, pour la paix, la démocratie et le progrès social.

125. Se référant au but suprême que doivent se proposer les préoccupations liées à la formation de la jeune génération, le Président de la République socialiste de Roumanie soulignait récemment que

“le meilleur don que les hommes politiques, les forces avancées peuvent faire à la plus jeune génération du monde est de faire cesser la course aux armements et de procéder au désarmement, assurant ainsi aux enfants de toute la planète une vie tranquille, un avenir lumineux, la possibilité de vivre une enfance sans soucis, de jouir pleinement des grands acquis de la science et de la civilisation, de se préparer à porter plus loin le flambeau du progrès, du bien-être, de la liberté, de l'égalité et du bonheur de l'humanité.”

126. Il est sans doute prématuré de dresser à présent le bilan de l'ample manifestation à caractère humanitaire entreprise sous l'égide de l'Année internationale de l'enfant. Ces activités seront d'ailleurs évaluées à leur juste valeur par le FISE et par l'Assemblée générale, au cours des prochaines sessions.

127. La délégation roumaine estime toutefois que deux aspects essentiels méritent dès maintenant d'être soulignés. Il s'agit tout d'abord du fait que cette manifestation a prouvé que les problèmes de la jeune génération existent et qu'ils sont étroitement liés aux grands thèmes sociaux de l'actualité. Aussi, les problèmes de la jeune génération ne peuvent-ils être résolus que dans le cadre d'une approche constructive et de la solution des grands problèmes du monde contemporain : l'instauration du nouvel ordre économique international, le désarmement, l'édification d'un monde meilleur et plus juste.

128. Deuxièmement, il est important que l'intérêt témoigné par la communauté internationale à la solution des problèmes de la jeune génération et les efforts entrepris à cette fin ne faiblissent pas une fois que l'Année internationale de l'enfant se sera écoulée.

129. Les échos de l'Année devront se retrouver sans cesse dans l'activité déployée par la communauté internationale pour hâter l'avènement d'un monde de paix et de justice sociale, où la jeune génération puisse s'épanouir pleinement.

130. Mme ITGEL (Mongolie) [*interprétation du russe*] : Le Gouvernement de la République populaire mongole ainsi que le peuple mongol ont accueilli avec satisfaction la décision prise par l'Assemblée générale de proclamer 1979 Année internationale de l'enfant; nous y voyons le souci de la communauté internationale et de tous les peuples de bonne volonté d'assurer le bonheur de nos enfants, qui auront pour tâche de poursuivre la tâche nouvelle entreprise par les générations précédentes.

131. Notre société socialiste manifeste un souci constant à l'égard de la génération montante et notre Etat, ainsi que d'autres organisations sociales et tout le peuple des tra-

vailleurs, se préoccupent de plus en plus du développement harmonieux de la jeune génération. Les droits de l'enfant et de la mère et leur situation privilégiée dans la société sont non seulement protégés sur le plan juridique dans la législation du pays, mais aussi ils sont scrupuleusement mis en œuvre dans la pratique.

132. Dans notre pays, des mesures ont été prises à une grande échelle pour l'Année internationale de l'enfant. Tout ce qu'il y a de meilleur est donné à nos enfants, et c'est là un trait caractéristique de notre société socialiste. Dès le début de 1978, un comité national a été créé pour s'occuper de l'Année de l'enfant. Il est dirigé par le Vice-Président du Conseil des ministres, M. Dondogiyn Tsevegmid, et il comprend des représentants d'importantes institutions sociales et d'Etat. Ce comité a adopté un vaste ensemble de mesures destinées à mettre en œuvre des décisions de notre Etat dans les domaines de la protection de l'enfant et de la mère, ainsi que de l'amélioration de l'éducation de l'enfant sur le plan culturel et esthétique; de même, il a pour but de développer le matériel de base des diverses institutions qui sont au service de l'enfant.

133. Dans le plan général de l'Etat, qui a trait au développement de l'économie et de la culture pour 1979, et qui a été approuvé à la fin de l'an dernier par la session ordinaire du grand Khural de la République populaire mongole, figure une disposition prévoyant l'augmentation des crédits prévus pour la mise en œuvre, dans ce domaine, de diverses mesures. Les travailleuses mongoles disposent maintenant de six mois de congé partiellement payés pour s'occuper de leur nouveau-né, et l'Etat alloue des millions de tugriks à l'achat de vêtements pour les jeunes enfants. De plus, les allocations versées aux mères ayant de nombreux enfants sont augmentées. En 1978, 87 400 mères ont reçu des allocations pour un montant s'élevant à un total de 84 800 000 tugriks. Pendant les cinq années allant de 1976 à 1980, le prix des manuels scolaires a diminué de 22 p.100. La construction de nouvelles écoles s'est développée avec succès dans 47 000 nouvelles zones et communautés, couvrant ainsi les besoins de 60 p. 100 des enfants de la population rurale.

134. Dans notre république, le fonds des enfants joue un rôle important, pour assurer la base matérielle des institutions pour enfants. Les contributions sont volontaires; elles sont versées par l'Etat, les individus et les organismes sociaux. C'est ainsi que de nombreux jardins d'enfants et dispensaires ont été construits. Grâce à ces fonds, en 1979, à Oulan Bator, la construction d'un nouvel et vaste hôpital pour enfants, de 420 lits, a commencé.

135. On peut dire aujourd'hui que l'éducation des enfants en Mongolie est littéralement la responsabilité de tous les adultes et que notre société tout entière est engagée dans cette tâche. Le Premier Secrétaire du Comité central du parti révolutionnaire populaire mongol, le Président du Presidium du grand Khural de la République populaire mongole, M. Yumjagiyn Tsendenbal, a déclaré :

“Aucune organisation, aucun individu, ne saurait ignorer la noble et importante tâche de l'éducation et de la protection de la santé de nos enfants.”

136. A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, les institutions industrielles et rurales et les fermes d'Etat de

notre pays accordent leur appui aux institutions enfantines et fournissent maintenant une assistance directe au renforcement de leur base matérielle. Un grand nombre de centres de soins, de jardins d'enfants, de cliniques, de centres de pionniers et de camps d'été ont été construits cette année. Des fonds ont été versés pour la construction de 7 crèches et 12 jardins d'enfants. Il y aura une augmentation de 57 p. 100 du nombre de places d'internats dans les écoles rurales.

137. A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant et du vingtième anniversaire de la victoire du mouvement coopératif, dans les diverses institutions d'Etat, outre les jardins d'enfants et les centres de soins déjà existants, 3 nouvelles unités ont été construites pour couvrir les besoins de milliers d'enfants de travailleurs agricoles à l'époque des grands travaux d'été et du printemps, au moment du vêlage. Le repos actif des travailleurs et des pionniers est organisé dans des camps de travail et de repos, y compris l'élevage des animaux, la culture des fleurs et des fruits, et la pisciculture. Toutes ces activités ont pour but d'améliorer les méthodes d'éducation et d'inculquer aux enfants l'amour du travail et de la nature.

138. Des écrivains et des compositeurs consacrent leurs œuvres aux enfants et ont préparé à leur intention des films artistiques et documentaires. De nouveaux timbres poste, des cartes postales et des albums ont été émis à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant. Des concours sportifs et artistiques ont lieu.

139. Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, des activités importantes aux niveaux national et international ont été organisées dans notre pays.

140. Au mois de mai dernier, à Oulan Bator, a eu lieu une réunion des représentants des syndicats ayant pour thème "Les enfants sont notre avenir". Cette réunion était organisée par le Comité central des syndicats mongols, ce qui a permis aux délégués d'échanger leurs expériences concernant leurs activités en faveur des enfants dans leurs régions respectives.

141. Au mois d'avril, nous avons ouvert à Oulan Bator une exposition photographique sur le thème "Les enfants des pays socialistes". Cette exposition illustre la vie heureuse des enfants des pays socialistes. Nous avons organisé également une exposition de dessins d'enfants intitulée "Le monde tel que les enfants le voient", à laquelle ont participé des enfants appartenant à 11 pays. Les peintures et dessins des enfants étaient très différents, mais le thème d'ensemble était le même : la paix.

142. Des dessins et tableaux d'enfants ont été envoyés dans d'autres pays pour y être exposés : en Union soviétique, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Inde, au Royaume-Uni, au Japon, en Nouvelle-Zélande, au Mexique et dans des pays arabes. Dans des concours en Inde, en Tchécoslovaquie et au Japon et dans celui qui a eu lieu à Moscou, ayant pour thème "Je vois le monde", les meilleures œuvres de nos enfants ont reçu des médailles, de diplômes et des prix d'honneur.

143. Dans un camp international de pionniers, "Amitié", un festival amical a été tenu, consacré à des chants et à des activités sportives.

144. A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, un grand concert a été organisé auquel ont pris part 700 enfants appartenant à des clubs d'activités artistiques d'amateurs et à des associations culturelles des syndicats mongols. Il y eut aussi une production théâtrale enfantine : "Le foulard rouge", donnée par le Comité d'Etat de l'information, des émissions radiophoniques et de télévision. Toutes ces activités ont permis de révéler les talents des enfants et contribué à leur éducation culturelle et esthétique.

145. Pendant toute l'année, dans tout le pays, des concours ont eu lieu entre institutions d'Etat et associations publiques, pour aider les institutions qui s'occupent de l'enfance, des concours pour le meilleur jardin d'enfant, le meilleur centre de soins et internat, ainsi que les meilleures œuvres artistiques enfantines.

146. Cette année, la vie heureuse des enfants des pays socialistes, ainsi que le juste combat mené par les peuples qui luttent pour les droits et le bien-être des enfants dans le monde ont été les thèmes d'une campagne de publicité adressée à tous les enfants du pays.

147. On a organisé également une nouvelle loterie. Les ressources qu'elle a permis de recueillir ont été envoyées au Comité central du Fonds mongolien pour l'enfance.

148. Cette année, le 1er juin dernier, à l'occasion des activités concernant la Journée internationale de protection de l'enfance, le Premier Secrétaire du Comité central de la République populaire mongole et Président du Presidium du grand Khural, Yumjagiyn Tsendenbal, a envoyé un message à tous les jeunes du pays dans lequel il déclarait notamment :

"Le parti révolutionnaire populaire mongol et la République populaire mongole font tout leur possible pour assurer à la génération qui monte un avenir plus radieux encore."

149. A l'heure actuelle, nous organisons une grande campagne dont la devise est "Que le soleil brille à jamais".

150. Dans le cadre de ces activités, nous avons organisé des réunions de représentants de différents pays; des clubs d'amitié internationale ont été créés dans les écoles; des festivals pour différents clubs sont organisés, ainsi que la fête du jeune héros antifasciste et la semaine d'amitié entre les peuples de tous les pays socialistes.

151. Un festival d'activités artistiques, une fête olympique, des concours, une série d'émissions sur le thème "Que le soleil brille à jamais" et "Les enfants de notre planète" et un concours de dessins et de photos d'enfants sur le thème "Paix et amitié" ont eu un grand succès.

152. Notre pays a participé également à de nombreuses autres activités internationales pendant l'Année. Cela comprenait le forum international qui s'est tenu en République populaire hongroise sur les droits de l'enfant. Nous avons participé aussi à la réunion organisée à Moscou sous le titre "Les enfants sont l'avenir de notre planète", au forum international de Sofia, "L'étendard du monde", ainsi qu'à la Conférence mondiale pour un avenir pacifique et heureux pour tous les enfants, à laquelle ont participé des écrivains

bien connus, des dirigeants sociaux et des représentants de nos pionniers.

153. La Mongolie se propose également de participer au programme du FISE d'émission de pièces de monnaie pour l'Année internationale de l'enfant.

154. Comme il ressort du rapport du Directeur général du FISE [A/34/452], l'Année internationale de l'enfant a beaucoup contribué à mobiliser les efforts de tous les pays pour améliorer le sort des enfants et activer la mise en œuvre de mesures pratiques visant à renforcer la solidarité internationale de toutes les forces qui luttent pour assurer un avenir pacifique et heureux à tous les enfants.

155. Nous avons remarqué toutefois que le succès et l'avenir pacifique des enfants dépend dans une grande mesure de la solution de problèmes tels que le désarmement et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. A cet égard, nous estimons que les propositions et recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général visant à organiser cette année une semaine du désarmement dont le slogan serait "Soutenez le désarmement dans l'intérêt de tous les enfants" [voir A/34/436, annexe, par. 33], sont fort importantes et méritent certainement toute notre attention.

156. A cet égard, la délégation de la République populaire mongole tient à s'associer à ceux qui ont lancé un appel à tous les pays du monde pour qu'ils attachent plus d'importance encore à la condition des enfants, non seulement en 1979, mais aussi dans l'avenir. Pour sa part, le Gouvernement de la République populaire mongole fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la génération montante un avenir pacifique, voire meilleur encore que celui dont elle jouit maintenant.

157. M. KEATING (Irlande) [interprétation de l'anglais] : En déterminant sa contribution à l'Année internationale de l'enfant, l'Irlande a attaché une importance particulière aux dimensions internationales de cette question. Le critère clef de l'impact de l'Année internationale sera son succès au regard des besoins des enfants des pays en développement. Nous connaissons tous les grands problèmes auxquels doit faire face aujourd'hui la communauté internationale : problèmes dus à la misère totale, à la faim, aux maladies et au sous-développement permanent qui affligent ces pays. Les solutions à ces problèmes doivent se fonder sur un développement économique plus rapide des pays en développement. Il est important que ce développement économique améliore la vie quotidienne de toutes les couches de la population, notamment des plus vulnérables d'entre elles. Et là les enfants tiennent une place particulière. Ce sont eux qui sont les plus vulnérables aux difficultés qui découlent du sous-développement en général et à celles qui sont dues à des catastrophes naturelles ou à la guerre. Une plus grande prise de conscience de la part du public de ces besoins spéciaux constituerait l'une des réalisations de l'Année internationale de l'enfant. Elle pourrait également être une contribution importante à l'engagement de notre opinion publique à l'égard du processus international de développement.

158. Pour toutes ces raisons, nous avons récemment entrepris en Irlande un programme de développement de l'éducation en tant qu'élément essentiel de notre pro-

gramme de coopération de développement global. Nous sommes convaincus de favoriser ainsi une prise de conscience plus large des problèmes des pays en développement et d'encourager l'intérêt du public à l'égard des programmes internationaux et nationaux entrepris dans les pays en développement. A notre avis, il est particulièrement important qu'une partie du programme s'adresse à la jeunesse par l'intermédiaire des écoles et des groupes de jeunesse, mais aussi par les moyens de communication en général.

159. Compte tenu de ces raisons, mon gouvernement attache une importance toute particulière aux travaux du FISE. Grâce à son expérience et à ses connaissances, cette organisation peut jouer un rôle important lorsqu'il s'agit du droit et des besoins des enfants. Chaque année, nous avons cherché à augmenter le montant de notre contribution au FISE. Cette année, l'augmentation de notre contribution est de 56 p.100. Nous continuerons à accorder une attention particulière aux besoins du FISE, car nous n'ignorons pas que ses services feront sans doute l'objet d'une demande accrue à la suite de l'Année internationale.

160. Le Comité directeur national irlandais pour le FISE, dont le premier membre est le Président de l'Irlande, M. Hillery, est un organisme de volontaires dont font partie des membres appartenant à toutes les couches de la société irlandaise. Un conseil d'administration, nommé par le Comité, s'occupe essentiellement des appels de fonds et de la publicité. Cette dernière activité est axée notamment sur les écoles, les groupements de jeunesse, etc.; cette année, elle a réussi à faire prendre conscience, non seulement aux jeunes mais également à toutes les couches de la société, des besoins des enfants dans les pays les plus pauvres du monde.

161. Les appels de fonds reposent sur trois sources principales : cartes de vœux, appel auprès des enfants à la mi-octobre et collecte annuelle en décembre. Là encore, on a remporté beaucoup de succès cette année et l'on espère que l'objectif recherché, à savoir doubler le chiffre de 1978 sera atteint, ou presque. La plus grande partie des fonds ainsi collectés en Irlande sont consacrés à l'achat de produits pharmaceutiques.

162. Dire que les enfants représentent l'avenir du monde n'est pas une simple constatation d'évidence. C'est souligner plutôt le fait qu'il est d'une importance vitale, pour la paix et la prospérité futures, que nos enfants grandissent en s'aimant les uns les autres. Nous devons faire en sorte que les mesures et les initiatives prises cette année influencent les politiques des années à venir. On doit donc accorder une attention toute particulière aux besoins des mères et des enfants, lors de l'élaboration de la nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 80, en particulier dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l'éducation. Ainsi, l'on contribuerait à la réalisation des objectifs de la Déclaration de Mexico, qui demandait que soient fournis des services de base à tous les enfants d'ici à l'an 2000.

163. Dans une certaine mesure, l'Irlande connaît, comme les pays en développement, le phénomène des taux élevés de natalité. Mon pays a près de 1 million d'enfants âgés de moins de 14 ans sur une population de moins de 3,5 millions. L'Année internationale de l'enfant revêt donc une

importance particulière sur le plan national. Dans un livre blanc, "Programme de développement national 1978-1981", le gouvernement a défini les priorités pour la mise au point de services destinés aux enfants. Ces priorités comprennent les enfants handicapés physiquement et mentalement, les enfants déshérités, les soins périnataux, la réduction du nombre d'enfants dans les classes des écoles primaires, les cours de rattrapage et le besoin d'enseignants et de places supplémentaires pour un nombre croissant d'enfants.

164. Le rapport de la Task Force on Child Care, chargée de faire des recommandations sur les réformes législatives et structurelles, sera bientôt terminé. Ce groupe d'étude est chargé de faire des recommandations sur l'extension et l'amélioration des services destinés aux enfants déshérités et à ceux qui sont en danger; il est chargé de préparer une nouvelle loi sur les enfants, qui mettrait à jour et moderniserait la loi existante, et de procéder aux réformes administratives nécessaires en vue de donner effet à ces recommandations. Le Groupe d'étude présentera son rapport d'ici à la fin de l'année et il sera donné priorité à une législation d'amendement. Egalement dans le domaine juridique, un projet de loi tendant à amender la Constitution, en ce qui concerne certains types d'adoption, pour empêcher les demandes d'adoption d'être déclarées constitutionnellement nulles, a été présenté au Parlement en janvier 1979 et un référendum à cet égard a eu lieu en juillet 1979. Après quoi le projet a été adopté par l'électorat.

165. Au cours de cette année, les services à l'égard des enfants qui reçoivent des soins en institution, des enfants souffrant de blessures dont les causes ne sont pas accidentelles, des enfants ayant besoin de parents adoptifs et des enfants de migrants ont été révisés et de nouveaux plans ont été appliqués. Un programme à long terme a été lancé, en vue de réduire l'incidence de la mortalité infantile et des enfants handicapés. En outre, un nouveau programme d'éducation centré sur l'enfant et la famille a été lancé par la Irish Health Education Bureau le jour mondial de la santé, le 7 avril 1979, et le Conseil des hôpitaux publiera bientôt un document important sur le développement futur des services pédiatriques hospitaliers, qui sera consacré à l'Année internationale de l'enfant. Etant donné que les enfants scolarisés représentent une large proportion de la population, l'éducation constitue une priorité. La planification se poursuit pour répondre aux besoins en enseignants et en locaux scolaires, afin de réduire le rapport enseignants-enfants. Dans les écoles primaires, nous introduisons également de nouveaux programmes scolaires réservés aux enfants handicapés.

166. Une haute priorité a été accordée à la publicité de l'Année internationale. Une journée spéciale de l'Année internationale de l'enfant a été déclarée, le 27 juin 1979, et des informations à ce sujet ont été distribuées au mois de janvier à tous les enseignants des classes primaires. De plus, en septembre, a été émis, pour commémorer l'Année internationale, un timbre qui reproduit des dessins d'enfants irlandais. En février 1979, le Conseil des arts irlandais a présenté un rapport important sur l'utilisation des arts dans l'éducation en Irlande et l'a consacré à l'Année internationale de l'enfant.

167. Dans le domaine des activités non gouvernementales, le Comité directeur national de l'Année internationale de l'enfant, qui a été créé pour la durée de cette année spéciale et qui est chargé de la coordination et de la stimulation des activités, accorde des bourses aux organisations qui ont besoin d'aide pour organiser des activités spéciales au cours de l'année. Ces activités comprennent une conférence internationale sur les soins aux enfants des travailleurs, qui se tiendra en juillet, une conférence européenne des assistants sociaux qui se tiendra en août, et une conférence internationale sur les soins périnataux qui se tiendra en octobre, des camps de vacances et des festivités pour enfants, une conférence sur les enfants dans le tiers monde, une conférence sur le bien-être des enfants dans les hôpitaux et un certain nombre de conférences sur les droits de l'enfant.

168. J'ai parlé brièvement de notre attitude générale à l'égard de l'Année internationale de l'enfant et des activités qui constituent la base de la contribution de l'Irlande dans ce domaine. Nous souhaitons tous construire pour nos enfants un monde plus sûr et meilleur. Le thème de l'enfant et le thème du développement sont, par conséquent, complémentaires.

169. Nous espérons que la prise de conscience internationale des besoins et des droits des enfants, notamment des enfants déshérités et moins avantagés, s'élargira encore au cours de cette année et qu'elle sera soutenue à l'avenir pour que les plans et les actions lancés cette année aient un effet durable.

170. Mme SÄLZLER (République démocratique allemande) [*interprétation de l'anglais*]: Chaque année, naissent dans le monde plus de 100 millions d'enfants. Chacun a une peau, des yeux et des cheveux d'une couleur différente. Chacun parlera l'une des quelque 3 000 langues qui existent dans le monde. Tous sont nés pour une vie de bonheur et à un avenir assuré dans un monde où règne la paix. Mais est-il vrai qu'un environnement social, où ils se sentiront en sécurité, l'amour de leur famille, une enfance heureuse à l'abri de l'inquiétude et un avenir paisible et sûr les attendent partout sur notre planète ?

171. Vingt ans après l'adoption, par les Nations Unies, de la Déclaration des droits de l'enfant, de nombreuses personnes, quelles que soient leur croyance et leurs convictions philosophiques, se sont demandé avec une anxiété croissante, au cours de l'Année internationale de l'enfant, dans quelle mesure a été entendu l'appel lancé à l'humanité dans la Déclaration, à savoir que l'on offre tout ce qu'il y a de meilleur à nos enfants.

172. La République démocratique allemande a activement appuyé la proposition des Nations Unies tendant à proclamer 1979 Année internationale de l'enfant. Cela témoigne de notre amour pour les jeunes et de l'attention que nous leur accordons, ainsi que du sens des responsabilités que nous éprouvons à l'égard de tous les enfants du monde.

173. Nous estimons que l'Année internationale de l'enfant est directement liée au grand problème de notre temps : le maintien et le renforcement de la paix. La paix internationale est la condition essentielle pour assurer à nos

enfants un avenir heureux. Car ce n'est que dans la paix que chaque femme, chaque homme, chaque enfant pourra se voir garantir le droit fondamental : le droit à la vie.

174. Fidèle à sa politique de paix et de sécurité, la République démocratique allemande consacre tous ses efforts à ce but. C'est pourquoi mon pays appuie résolument tous les efforts destinés à mettre fin à la course aux armements. Dans cet esprit, notre république célèbre l'Année internationale de l'enfant dans le cadre de la devise "Pour une enfance heureuse dans un monde de paix, pour l'amitié entre les peuples et pour la solidarité internationale".

175. Notre Etat socialiste a célébré récemment le trentième anniversaire de sa fondation durant l'Année internationale de l'enfant. Par conséquent, les progrès que nous avons réalisés cette année, en ce qui concerne les conditions dans lesquelles notre jeunesse vit et peut contribuer au développement de notre pays, revêtent une importance particulière. Aujourd'hui, tous les parents dans notre pays savent que l'on fait tout ce qui est possible pour que leurs enfants puissent se développer sainement, tant sur le plan physique que mental, et qu'ils ont tous équitablement accès à l'enseignement et aux services culturels afin de pouvoir développer ainsi leurs talents et leur créativité.

176. Lorsque la République démocratique allemande était encore aux prises avec de graves problèmes de relèvement économique, les premières dispositions juridiques avaient déjà été adoptées en tant que base au bon développement des enfants. La loi sur la protection de la mère et de l'enfant et sur les droits des femmes a été promulguée un an après la fondation de la République. Cette loi a été suivie par le code de la famille, la loi sur la jeunesse et d'autres instruments juridiques. Ces lois ont été appliquées immédiatement, grâce à la fourniture de conditions matérielles nécessaires à leur mise en pratique et à l'établissement, par ailleurs, d'un réseau de services médicaux et de services sociaux.

177. Cependant, cela n'était qu'un aspect des nouvelles conditions que nous devons créer. Après notre libération du fascisme hitlérien par l'héroïque armée rouge soviétique, il était beaucoup plus difficile de raviver et d'encourager la foi dans un avenir meilleur chez les enfants et chez les jeunes, dont l'esprit avait été empoisonné par l'idéologie fasciste et qui avaient été élevés et éduqués dans l'esprit malsain du militarisme et du chauvinisme. Après tout, 25 p. 100 de tous les enfants d'âge scolaire avaient perdu leurs parents et leurs foyers et souffraient d'une pénurie de vêtements et d'aliments.

178. Un tiers de toutes les écoles avaient été détruites. Il a donc fallu à nos citoyens beaucoup de courage et de confiance dans leur propre force pour se lancer dans la voie de la reconstruction démocratique, malgré la famine et la maladie endémiques et malgré toutes les ruines, spirituelles et matérielles, qui leur avaient été léguées.

179. Aujourd'hui, 30 ans après cette époque, années au cours desquelles des mesures en faveur de la mère et de l'enfant sont devenues parties intégrantes de la politique de notre gouvernement, toutes les dépenses nécessaires étant assurées par notre budget national, nous pouvons nous enorgueillir de nos réalisations, dont les principales sont les

suivantes. Nous avons créé un système d'enseignement moderne, hautement avancé, qui garantit une base solide pour la vie de tous nos enfants. Toutes les mères et tous les enfants reçoivent des soins médicaux fondés sur des principes scientifiques et qui sont de qualité égale dans les zones urbaines et rurales. Un système complet de mesures sociales garantit aux enfants des conditions économiques sûres et une existence protégée. Les enfants de notre pays sont éduqués dans l'esprit de la défense de la paix, du respect de la vie, y compris celle des autres peuples, de la lutte contre le racisme, l'*apartheid*, le néo-colonialisme et le fascisme, de l'amitié envers les autres nations et de la pratique active de la solidarité internationale. En République démocratique allemande, les droits de l'enfant proclamés par les Nations Unies ne sont pas seulement garantis par la loi, mais sont une réalité concrète de notre vie.

180. Selon le code de la famille en République démocratique allemande, la formation des enfants pour en faire des adultes sains, optimistes, compétents et éduqués dans tous les domaines est l'une des tâches les plus nobles qui incombent aux parents. Par ailleurs, comme ajouté le code, c'est aussi la responsabilité de la société tout entière que d'aider les parents à exercer leurs droits et leurs devoirs à l'égard de leurs enfants. En conséquence, l'Etat organise des services de soins aux enfants et établit les principes et les directives qui serviront de base à toute une gamme de mesures en vue de la protection de l'enfant.

181. Le système global de soins médicaux gratuits pour tous a permis, entre autres résultats favorables, d'abaisser considérablement les taux de mortalité maternelle et infantile. Alors qu'en 1946, immédiatement après la seconde guerre mondiale, 78 nouveaux-nés sur 10 000 mouraient dans la première année de leur existence, on n'a enregistré que 12 décès à peine en 1978. La mortalité des femmes en couches pendant la même période est tombé à 1,8 p. 10 000.

182. Un programme de politique sociale à long terme, qui exprime dans la pratique les politiques économiques et sociales de notre gouvernement comme étant un tout inséparable, a permis l'introduction échelonnée de mesures toujours plus généreuses en faveur des mères et des enfants, des jeunes mariés et des familles de deux enfants ou plus. Par exemple, le congé de maternité avant et après l'accouchement, qui n'était que de 11 semaines à l'époque de la fondation de la République démocratique allemande, a été porté à 26 semaines. Les allocations-maternité, qui, il y a 30 ans, n'étaient accordées qu'à la troisième naissance ou lors de naissances supplémentaires, sont désormais versées à toutes les mères à raison de 1 000 marks pour chaque nouvelle naissance. Toutes les mères qui travaillent sont autorisées à quitter leur travail pour s'occuper de leurs jeunes enfants jusqu'à l'âge de 1 an. Pendant cette période, les mères qui ont donné naissance à leur deuxième ou enième enfant reçoivent même une prestation mensuelle équivalant à la prestation pour maladie. Durant toute leur absence, les mères continuent à faire partie de l'entreprise, avec tous les droits et devoirs que cela implique — c'est-à-dire qu'elles conservent leur emploi.

183. Un programme prophylactique obligatoire permettant l'évaluation des progrès physiques et intellectuels

des enfants en bas âge est en vigueur dans tout le pays. Ces enfants sont soumis à 12 visites médicales au moins au cours de leur première année d'existence, à quatre ou six au cours de la deuxième année et à une ou deux au cours de leur troisième année.

184. A cette fin, un réseau très dense de centres de maternité fonctionne actuellement, totalisant 10 000 centres, auxquels s'ajoutent un nombre assez important de postes de santé ruraux. Ce réseau est si dense que chaque mère et son enfant peuvent recourir facilement à l'une de ces facilités. La distance moyenne a été fixée à deux kilomètres du lieu d'habitation.

185. A la suite du vaste programme de vaccination qui est assuré également dans les centres de maternité ci-dessus mentionnés, les maladies infantiles si redoutées autrefois ont été circonscrites ou enrayerées. En République démocratique allemande, aucun enfant n'a été atteint de poliomyélite depuis plus de 15 ans; la diphtérie et la coqueluche ont pratiquement disparu, et le nombre des cas de rougeole a diminué d'année en année depuis que l'on pratique la vaccination.

186. Une base importante pour la sécurité sociale des familles ayant des enfants et pour la réalisation de l'égalité des droits des femmes réside dans le fait que l'Etat occupe des enfants pendant que leurs parents exercent leurs professions.

187. Aujourd'hui, 60,1 p. 100 de tous les enfants de moins de 3 ans sont élevés et éduqués dans des garderies d'enfants. C'est là une tâche qui est confiée entièrement à des infirmières ayant reçu une formation spéciale. Les titres requis pour exercer cet emploi peuvent être obtenus dans des écoles techniques. Le programme d'études comprend des sujets tels que les soins infirmiers et les soins aux enfants, la nutrition des bébés et des jeunes enfants, ainsi que la psychologie, la pédagogie infantile, l'initiation aux jeux pour les enfants d'âges différents, et les activités qui visent à promouvoir le développement de l'enfant, y compris l'enseignement des arts.

188. Quatre-vingt-dix pour cent de tous les enfants de 3 à 6 ans fréquentent les jardins d'enfants. Ces établissements font partie intégrante du système d'enseignement socialiste et les enfants sont préparés peu à peu à l'entrée à l'école.

189. En République démocratique allemande, chaque enfant peut fréquenter l'école secondaire polytechnique qui comporte 10 classes. Une fois ses classes achevées dans cette école, chaque étudiant est libre de poursuivre ses études ou d'apprendre un métier dans une école professionnelle. Quel que soit le choix, tous les garçons et toutes les filles peuvent être assurés qu'une fois leur période de formation terminée ils se verront offrir un emploi conforme aux titres qu'ils auront acquis. L'éducation et la formation professionnelle sont gratuits en République démocratique allemande.

190. Certains de pouvoir bénéficier de la sécurité sociale et rassurés quant à la sécurité de leurs enfants et à un avenir heureux pour eux, les parents aiment de plus en plus les enfants et souhaitent de plus en plus en avoir, ce qui se traduit par un accroissement du taux de natalité.

191. Depuis 1974, le nombre total des naissances en République démocratique allemande a eu tendance à augmenter. En 1974, on a enregistré 179 000 naissances environ, contre 232 000 en 1978. Les niveaux de vie atteints pour les enfants – qui peuvent être illustrés à l'aide de quelques exemples seulement – proviennent d'un développement dans lequel, conformément à notre potentiel économique croissant, des objectifs de plus en plus précis sont envisagés, en vue de rendre la vie de nos enfants plus riche, plus heureuse et plus sûre, à la fois aujourd'hui et dans l'avenir.

192. Grâce au film diffusé la semaine dernière et à l'exposition de livres d'enfants de la République démocratique allemande qui se tient actuellement ici, dans le bâtiment de l'Organisation des Nations Unies, et qui est parrainée par la représentante spéciale de l'Année internationale de l'enfant, Mme Aldaba-Lim, les représentants ont pu voir de quelle façon l'éducation des enfants en fonction de leur âge est assurée en République démocratique allemande, comment les trésors de l'art et de la culture leur sont ouverts et comment on répond à leur besoin de vivre dans la joie.

193. Puisque nous avons un engagement à tenir non seulement vis-à-vis des enfants de notre pays, mais aussi vis-à-vis des enfants pour lesquels la vie, celle dont parle les principes fondamentaux contenus dans la Déclaration des droits de l'enfant, n'est encore qu'un rêve fort éloigné, nous estimons que la tâche principale de l'Année internationale de l'enfant est d'encourager activement la solidarité internationale.

194. En 1978, par exemple, la population de la République démocratique allemande a rassemblé des fonds à des fins de solidarité, et nous avons ainsi affecté à des besoins spécifiques des enfants plus de 48 millions de marks, qui ont été remis à des Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

195. De janvier à mai 1979, toujours à des fins de solidarité, des fournitures, telles que des auxiliaires pédagogiques, des cahiers de notes, des cahiers de dessin, des règles à calculer, des aliments pour enfants, du lait en poudre, des couvertures, des vêtements d'enfants, des chaussures d'enfants, des médicaments et des vaccins, représentant au total 30 millions de marks environ, ont été expédiées en République socialiste du Viet Nam, en République démocratique populaire lao, en République populaire du Kampuchea, en République démocratique d'Afghanistan, en Ethiopie socialiste et dans d'autres jeunes Etats nationaux.

196. L'Association des églises évangéliques de la République démocratique allemande a versé au fonds du Lesotho, "Save the Children", un don de 20 000 marks.

197. L'Association de la République démocratique allemande pour les aveugles et les personnes à vision partielle a mis au point, en plusieurs langues, des brochures pour l'enseignement primaire des enfants aveugles et des enfants ayant des troubles de la vue. En outre, l'Association a donné à des Etats libérés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine 800 livres d'enfants imprimés en braille, ainsi que des moyens audio-visuels et des jouets spécialement conçus pour les aveugles.

198. L'Organisation des femmes de la République démocratique allemande a organisé, de concert avec *Für Dich*, un journal féminin illustré, une campagne d'appel de fonds sous la devise "Du lait pour les enfants du Viet Nam". En quelques semaines, on a réuni plus de 500 000 marks.

199. Des enfants et des adolescents nicaraguayens blessés reçoivent des traitements et des soins médicaux chez nous, et des enfants venant de 45 pays de quatre continents ont passé avec nos enfants, dans des camps d'été de notre pays, des vacances joyeuses et délassantes.

200. Ces exemples montrent que la population tout entière de notre république s'active tout particulièrement, en cette année internationale de l'enfant, en faisant preuve de solidarité internationale et en se rangeant aux côtés de toutes les forces qui luttent contre le racisme, l'*apartheid*, le colonialisme, le néo-colonialisme et le fascisme, pour l'avènement d'une vie libre de toute oppression et de toute exploitation.

201. L'Année internationale de l'enfant touche à sa fin, mais la lutte pour l'application de la Déclaration des droits de l'enfant par les Nations Unies doit se poursuivre, car la faim, l'analphabétisme, le racisme, l'*apartheid* et la guerre sévissent encore et des millions d'enfants souffrent encore dans notre monde contemporain.

202. Les documents actuels de l'Organisation, ainsi que les contributions figurant dans le rapport au sujet de l'Année internationale de l'enfant donnent de très nombreux renseignements concernant la situation actuelle des enfants dans divers pays et les activités entreprises ou prévues pour améliorer leur situation.

*M. Salim (République-Unie de Tanzanie) reprend la présidence.*

203. Malgré les progrès enregistrés, il ne faut pas oublier qu'il existe encore dans le monde de nombreux problèmes qui n'ont pas encore été résolus, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, des soins médicaux et de la nutrition ou dans d'autres domaines connexes.

204. A la Conférence mondiale de l'Année internationale de l'enfant tenue à Moscou en septembre dernier, de nombreux représentants ayant profondément à cœur le bien-être des enfants de leurs pays se sont fait entendre et ont démontré comment des conditions sociales négatives qui existent encore aujourd'hui non seulement font obstacle au développement des enfants, mais vont même jusqu'à les manipuler. Et, ils ont également montré ce que signifie la guerre pour la vie des enfants, combien d'enfants ont été mutilés en temps de guerre et combien ont même dû donner leur vie car, après tout, le monde a été, depuis 1945, le théâtre de 150 conflits armés.

205. L'Année internationale de l'enfant proclamée par les Nations Unies et la Conférence mondiale de Moscou, qui s'est déroulée dans le cadre de la devise "Pour un avenir pacifique et heureux pour tous les enfants", ont été particulièrement utiles pour amener les personnes éprises de paix de tous les continents à mieux comprendre que la lutte pour les droits des enfants, pour un environnement social sûr et pour le bonheur est indissolublement liée à la lutte que mènent les peuples pour la paix, le désarmement, le progrès social et l'indépendance nationale.

206. L'appel lancé par la Conférence mondiale de Moscou à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session, aux gouvernements et aux parlements de tous les pays du monde et à l'opinion publique mondiale, afin qu'ils continuent à tout faire pour assurer à tous les enfants un avenir pacifique, sûr et juste, est pleinement approuvé et appuyé par le Gouvernement de la République démocratique allemande.

207. En tant qu'Etat socialiste et dans le cadre de sa politique intérieure et étrangère, la République démocratique allemande se sent engagée vis-à-vis de l'appel lancé par la Conférence mondiale. Dans l'esprit de l'appel de Moscou, nous jouerons également notre rôle à l'avenir pour pouvoir, en joignant nos forces, nous dresser contre la guerre et le danger de guerre, pour la détente et la confiance mutuelle entre les nations, pour l'interdiction des armes de destruction massive et pour le renforcement de la politique de coexistence pacifique, car ce n'est que sous un ciel clair, sans fusées et sans bombardiers, que les enfants pourront être assurés d'une bonne santé, d'une vie où ils ne connaîtront ni la faim ni la malnutrition et d'un avenir heureux, comme l'ont dit avec tant d'éloquence les participants à la Conférence mondiale.

208. Comme elle l'a fait au cours des 30 dernières années, la République démocratique allemande continuera à œuvrer activement pour que soient atteints les objectifs suivants : qu'un nombre toujours plus grand d'enfants dans le monde entier se voient garantir un avenir pacifique et sûr; et qu'à l'avenir chaque année soit l'Année de l'enfant pour tous les enfants du monde entier, comme c'est le cas pour les enfants de la République démocratique allemande et des autres Etats socialistes.

209. Pour que ces objectifs puissent devenir réalité aussitôt que possible, nous serions heureux que l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales choisissent comme tâche prioritaire de s'occuper constamment de la situation des enfants dans le monde.

210. Enfin, je tiens à déclarer que la République démocratique allemande souhaite se porter auteur du projet de résolution sur l'Année internationale de l'enfant [A/34/L.4].

211. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, j'ai le désagréable devoir de signaler aux membres de l'Assemblée les difficultés croissantes que nous rencontrons du fait qu'ils ne respectent pas la décision de l'Assemblée concernant la ponctualité.

212. Je me permettrai de rappeler que, dans son rapport du 13 juin 1979 sur la rationalisation des travaux de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a souligné l'importance de la ponctualité pour permettre le bon déroulement des travaux. Le Bureau de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale souscrit entièrement à cette recommandation et, à sa 4e séance plénière, le 21 septembre, l'Assemblée générale elle-même a décidé que

"pour accélérer les travaux de l'Assemblée, les séances [commenceront] promptement à l'heure prévue"  
[4e séance, par. 346].

213. Comme les membres le savent, j'ai fait un effort spécial afin d'essayer de faire respecter cette décision. Cela me semblait particulièrement important, étant donné la longueur croissante de la liste des orateurs que nous devons entendre. Cet après-midi, par exemple, 18 délégations sont inscrites, et 36 membres ont demandé à prendre la parole demain.

214. Malgré l'ampleur croissante de ce problème et les difficultés que connaissent les orateurs qui ne peuvent pas prendre la parole à l'heure prévue, je dois remarquer, à mon profond regret, qu'il y a un décalage de plus en plus marqué entre le moment où le quorum est atteint et l'heure prévue pour la séance. Par exemple, rien que la semaine dernière, nous avons perdu environ trois heures en raison du retard apporté à l'ouverture des séances et nous avons maintenant perdu, au total, plus de sept heures. Comme il est facile de s'en rendre compte, rien qu'en ce début de notre session, nous avons perdu pratiquement l'équivalent d'une journée entière de travail. Si cette tendance se maintient, il est facile de voir que nous nous heurterons à de graves difficultés si nous voulons terminer les travaux de la trente-quatrième session à la date prévue. Je suis certain que les membres de l'Assemblée seront tous d'accord avec moi pour reconnaître que cela ne doit pas arriver.

215. Je prie donc très instamment les membres d'organiser leurs emplois du temps pour qu'un représentant de leur délégation siège dans la salle de l'Assemblée à l'heure prévue pour l'ouverture de la séance. La dignité aussi bien que l'efficacité de l'Assemblée exigent et méritent l'aide et la coopération les plus complètes de ses membres.

216. M. KAMIL (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*] : La proclamation de cette année comme Année internationale de l'enfant reflète la préoccupation universelle pour la condition des enfants dans le monde tout entier et le besoin d'une action nationale et internationale concertée pour améliorer leur bien-être. Ma délégation croit qu'il est à la fois approprié et nécessaire que cette assemblée procède à une évaluation des activités entreprises aux niveaux national et international, conformément aux objectifs de cette année, et qu'elle s'interroge sur les mesures à prendre pour maintenir cet élan. Nous estimons que le but principal de ce débat orienté vers l'action est de formuler des politiques futures, des programmes et des actions que les gouvernements devraient appliquer dans l'intérêt des enfants de leurs pays au cours de la période 1980-1990.

217. L'Année internationale de l'enfant coïncide avec le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant. Par conséquent, c'est l'occasion pour nous de contribuer à renforcer la conscience que nous avons des besoins des enfants en tant qu'individus ayant besoin d'une protection spéciale pour assurer leur développement optimal. L'initiative de l'Année internationale de l'enfant a créé une prise de conscience croissante du besoin d'une politique nationale pour les enfants en tant que partie intégrée du développement économique et social global.

218. Durant cette année internationale de l'enfant, l'accent est mis de façon toute spéciale sur l'augmentation du soutien et de l'assistance nationale et internationale des services destinés aux enfants dans les pays en développement. Cela doit se faire en encourageant et en favorisant la

participation volontaire et l'appui financier des gouvernements et des populations pour ce qui concerne les programmes axés sur l'enfant. Afin d'atteindre cet objectif, les pays en développement ont révisé leurs programmes afin de promouvoir le bien-être de leurs enfants. De plus, ils ont mobilisé l'appui à la base et ont entrepris des programmes d'action locale relatifs à des objectifs réalisables pour qu'en profitent leurs enfants, comme l'indique le rapport du Secrétaire général [A/34/452].

219. De nombreux progrès ont été accomplis par tous les gouvernements, le système des Nations Unies et par diverses autres organisations pour tout ce qui concerne la promotion des objectifs de l'Année internationale de l'enfant. Nous ne devons pas permettre que cet élan se ralentisse. Il est nécessaire que nous continuions à contribuer à la satisfaction des besoins des enfants dans les pays en développement, selon nos exigences, nos priorités et nos stades de développement respectifs. Le FISE, qui a un rôle central à jouer pour essayer de satisfaire les besoins des enfants dans les pays en développement, devrait continuer à assumer ses responsabilités élémentaires conformément aux priorités déterminées selon la conception du pays concerné. Le concept des services de base devrait être maintenu, car il constitue la partie essentielle des activités de développement qui profiteront aux enfants. Ce concept doit être appuyé et appliqué par des entreprises de coopération qui soient le mieux adaptées à leurs communautés respectives. De plus, d'autres institutions et organes des Nations Unies devraient aider les pays en développement dans ce domaine. Les institutions non gouvernementales chargées de veiller au bien-être des enfants devraient être incitées à faire de leur mieux en vue de maintenir l'élan engendré par cette année. En outre, il est impérieux que, afin de soutenir la promotion de la dynamique de l'Année internationale de l'enfant, elle constitue une partie intégrante des objectifs du nouvel ordre économique international.

220. La tâche principale, qui est de stimuler l'intérêt porté aux objectifs de l'Année internationale de l'enfant, est, en tout premier lieu, celle des gouvernements eux-mêmes. Cependant, les institutions et organisations du système des Nations Unies doivent avoir un rôle de soutien à jouer dans ce domaine. Le Groupe consultatif interorganisations, qui a été chargé d'assurer la coordination efficace et la stimulation de ces activités, a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir l'impact maximum de la contribution du système des Nations Unies à cette année. Ma délégation pense que chaque institution, à sa façon, doit mettre au point des programmes d'action, assortis de différents efforts de publicité et d'information, pour diffuser largement le message de l'Année internationale de l'enfant. De plus, ma délégation estime que le rôle important du FISE, qui contribue à promouvoir la signification de cette année dans les pays en développement et à l'intérieur du système des Nations Unies, revêt une signification vitale.

221. Le Gouvernement indonésien, sur la base des recommandations des Nations Unies, a créé une commission nationale pour l'Année internationale de l'enfant. Cette commission se propose le but suivant : premièrement, établir un programme de protection des intérêts des enfants, créer une prise de conscience en ce qui concerne les besoins spécifiques des enfants et, deuxièmement, permettre la compréhension de la réalité existante, à savoir que

le programme de bien-être de l'enfant fait partie intégrante du plan de développement dans le domaine socio-économique et doit être réalisé aux niveaux national et international, à court terme et à long terme. Ces objectifs, je me permets de l'ajouter, sont le reflet des dispositions contenues dans le préambule de la Constitution de l'Indonésie de 1945 et figurent dans notre actuel troisième plan quinquennal de développement. Notre objectif est de nous pencher sur le problème de tous les enfants vivant dans des régions rurales et urbaines, de leur naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, et particulièrement ceux qui appartiennent à des milieux disposant des niveaux de revenus les plus bas.

222. Les lignes d'orientation du programme de la Commission ont été établies de façon complète, intégrée et continue, afin de maintenir l'élan qui a été engendré pour essayer de résoudre les problèmes du bien-être de l'enfant. Cela figurera également dans l'actuel plan quinquennal de développement et dans ceux qui suivront. Les activités qui suivront après 1979 seront mises au point et développées à l'intérieur des institutions en place. Pour cette raison, les activités de la Commission nationale servent de point de départ pour le développement à venir.

223. La Commission nationale indonésienne a appliqué des programmes en 1979 pour promouvoir l'Année dans l'ensemble du pays. Nous voulons éveiller la prise de conscience par la communauté, des principes, des buts et de la signification de l'Année internationale de l'enfant à travers les différents moyens de communication et par diverses représentations artistiques traditionnelles, telles que les marionnettes et les pièces de théâtre traditionnelles d'Indonésie. De plus, nous organisons des expositions, qui traitent des différents aspects de l'enfant, y compris l'artisanat. En outre, nous publions des poèmes et des compositions écrits par des enfants, y compris les réalisations des enfants abandonnés et handicapés. Enfin, nous organisons des ateliers et des discussions sur différents sujets visant à inculquer l'amour et l'encadrement des enfants, à résoudre les problèmes concernant le développement de l'enfant et à créer de nouvelles lois et réglementations et à modifier celles qui sont périmées.

224. L'Indonésie a mis au point des projets, qui sont présentement en cours, afin de promouvoir et d'appuyer les objectifs de l'Année internationale de l'enfant dans les domaines de la législation, de la santé, de l'alimentation, de l'éducation, de la culture et des loisirs. Ces activités sont mentionnées dans le document E/ICEF/663.

225. La célébration de l'Année internationale de l'enfant en 1979 devrait servir à fortifier la détermination du peuple indonésien de réaliser sa tâche énorme et de se livrer à des activités concrètes en vue d'améliorer le bien-être des enfants indonésiens. Nous sommes tous très conscients que nos efforts d'aujourd'hui profiteront à la génération montante et que, par conséquent, la nation indonésienne dans son ensemble contribuera aussi par là même au bien-être de toutes les nations du monde. Nous croyons fermement que, si nous voulons assurer des lendemains meilleurs à notre nation, nous devons commencer par accorder dès maintenant un surcroît d'attention au bien-être de nos enfants.

226. M. PALMA (Pérou) [*interprétation de l'espagnol*] : Nous sommes près de la fin de l'Année internationale de

l'enfant. Nous pouvons affirmer que les efforts déployés pour parvenir aux objectifs fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 31/169, par laquelle elle a proclamé 1979 Année internationale de l'enfant, ont été couronnés de succès. On a stimulé l'intérêt de la communauté internationale à propos des besoins et des problèmes particuliers de l'enfant; cet intérêt s'est clairement manifesté par les diverses activités auxquelles on s'est livré dans tous les pays. Les gouvernements ont reconnu la nécessité de formuler une politique de l'enfance détaillée, qui deviendra partie intégrante de leurs plans de développement économique et social. On s'attend à ce que le processus ainsi engagé, jette les bases de changements juridiques, administratifs et financiers qui sont nécessaires à un succès total.

227. C'est pourquoi nous estimons qu'il est extrêmement important que la nouvelle stratégie internationale du développement comprenne les objectifs portant sur des prestations à l'intention des enfants et sur les moyens d'y parvenir.

228. Il faut souligner ici le rôle important joué par les commissions nationales; elles ont étudié, planifié et coordonné diverses activités en fonction des objectifs généraux de l'Année internationale de l'enfant. En se fondant sur leurs conclusions, on établira plusieurs programmes d'action pour les premières années.

229. Bien que, dans certains pays, les activités des commissions aient visé à intensifier et à améliorer des actions déjà commencées, c'était la première fois que dans d'autres pays des efforts étaient déployés dans ce sens. C'est pourquoi il serait bon que les commissions nationales se transforment en organes permanents centralisateurs, chargés de canaliser l'information et l'action; cela permettrait d'assurer la continuité à une œuvre récemment commencée, et qui court encore le risque de s'embourber et de disparaître.

230. Tandis que des pays en développement ont pris une conscience plus grande des problèmes bien connus qui se posent dans le domaine des services de base touchant l'alimentation, la santé, l'éducation et le bien-être social, et des moyens à mettre en œuvre pour les résoudre, il faut constater que ces mêmes pays ont exprimé leur préoccupation quant aux abus dont les enfants sont victimes, qu'il s'agisse de la toxicomanie, de l'alcoolisme, de la délinquance ou de la violence.

231. Parmi les questions qui revêtent un intérêt prioritaire pour la majorité des pays, le rapport du Directeur général du FISE [A/34/452 et Add.1] inclut les droits de l'enfant. Le fait que, en 1979, nous ayons aussi célébré le vingtième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant, donne un relief particulier à cette question. Dans ce contexte, la délégation péruvienne attache une grande importance à la conclusion rapide d'une convention sur les droits de l'enfant. Malheureusement, cette tâche n'a pas encore pu être complétée par la Commission des droits de l'homme au cours de sa trente-cinquième session. L'application, sur une base universelle, d'une convention éventuelle représentera une garantie effective de la promotion et du respect des droits de tous les enfants du monde.

232. Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, le Pérou développe un plan très vaste d'activités en faveur des mineurs. Ces activités sont coordonnées au sein d'une commission nationale constituée en 1978 et présidée par la Première Dame du pays, Mme Rosa Pedraglio de Morales Bermúdez.

233. Le plan général d'action de cette commission englobe les activités tendant à promouvoir le développement intégral des mineurs. On a prévu en premier lieu la préparation d'un "diagnostic de la situation de l'enfant au Pérou", en vue de parvenir à une évaluation fidèle du niveau de vie de l'enfant, des progrès réalisés en la matière et des tâches les plus urgentes auxquelles s'attacher.

234. De même, pendant la présente année, des mesures ont été prises en vue d'améliorer le niveau alimentaire de l'enfant, afin de diminuer de façon notable le déficit alimentaire existant et d'augmenter la capacité du fonctionnement des services chargés de veiller à la bonne nutrition des enfants.

235. Par des activités ayant trait à l'organisation d'événements touchant la problématique des enfants, la réalisation d'activités culturelles et l'application du plan de diffusion des problèmes des mineurs, on s'efforce aussi d'encourager la participation de personnes et d'institutions faisant partie de la communauté, en vue d'affronter de façon globale les problèmes de l'enfant.

236. De même, la Commission nationale, par l'intermédiaire du Bureau du Premier Ministre, a fait parvenir une série de recommandations aux divers secteurs qui s'occupent des problèmes des mineurs, pour qu'ils coordonnent leurs plans sectoriels respectifs en vue d'assurer l'élargissement et la mise en œuvre de programmes visant à améliorer considérablement les services fournis aux enfants dans divers domaines tels que l'alimentation, l'éducation, la santé, les loisirs, etc.

237. Au mois de décembre 1978, avec la coopération du FISE, s'est tenu à Lima le deuxième Congrès national de protection de l'enfance qui, dans ses conclusions et dans son programme d'action, s'est donné les objectifs suivants : premièrement, établir une législation complémentaire en vue d'améliorer celle déjà existante qui a trait à la mère, à la famille et à l'enfant; deuxièmement, dégager des ressources prioritaires suffisantes pour financer des projets visant à encourager la production d'aliments, particulièrement le lait – comme aliment de base – et pour répondre aux problèmes les plus urgents touchant la santé, l'assistance médico-sociale et l'éducation de la mère et de l'enfant, notamment dans les milieux ruraux; troisièmement, créer un comité d'action permanent en faveur de l'enfance, qui collaborera à la réalisation des objectifs établis par le Congrès.

238. Ma délégation souhaite exprimer son accord pour que le FISE, étant donné sa très grande expérience, continue d'être l'organe principal du système des Nations Unies dans le domaine général des programmes en faveur de l'enfance, en coordination avec le Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale.

239. Pour ce qui est de la politique de coopération du FISE, ma délégation estime que, outre les modalités de consultation actuelles, qui sont celles auxquelles se livre directement l'organisme ou qu'il aide à financer, on pourrait envisager la possibilité d'étendre la portée de ses activités, en vue de faciliter l'échange d'expérience entre les pays en développement et entre ces derniers et les pays développés, à l'égard des politiques et des programmes en faveur de l'enfance; l'échange d'informations sur les questions relatives au bien-être de l'enfant; faciliter la compilation et la diffusion des travaux de recherche liés à l'enfance; et d'encourager les recherches sur des problèmes au sujet desquels il est difficile de prendre des mesures faute de connaissances, etc.

240. Nous estimons que ces formes nouvelles de coopération du FISE, surtout avec les pays en développement, contribueraient de façon toute particulière à la réalisation des objectifs de l'Année internationale de l'enfant.

241. Mme HÖRLEN (Suède) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais vous entretenir brièvement de la situation des enfants en Suède et notamment de quelques questions qui ont retenu l'attention de notre commission pour l'Année internationale de l'enfant. Cependant, j'ai l'intention de centrer mon propos sur la responsabilité qui incombe à la communauté internationale de satisfaire les besoins urgents des enfants pauvres du tiers monde et sur le rôle important que le FISE joue à cet égard.

242. Le Gouvernement suédois a créé une commission nationale suédoise pour l'Année internationale de l'enfant dans le but de préparer, de coordonner et d'apporter son appui aux différentes activités entreprises au cours de cette année spéciale. La plupart des activités entreprises relèvent du programme ordinaire d'assistance sociale en Suède. Comme ce fut le cas pour le travail des commissions pour l'Année internationale de l'enfant dans les autres pays, la Commission suédoise pour l'Année internationale de l'enfant s'est fixée pour principale tâche d'attirer l'attention du public sur les conditions de vie des enfants, dans l'intention naturellement de les améliorer.

243. Les activités entreprises au cours de l'Année internationale de l'enfant ont porté essentiellement sur deux domaines : en premier lieu les activités destinées à améliorer l'environnement dans lequel les enfants évoluent, par exemple les zones urbaines, et, en second lieu, les activités susceptibles d'améliorer les conditions d'existence des catégories particulièrement défavorisées, comme les enfants handicapés ou immigrés.

244. Une grande importance a été attachée au fait d'impliquer les enfants eux-mêmes dans les efforts entrepris pour améliorer leur environnement, et de voir à ce que leur droit de prendre une part active à ce travail soit respecté et appliqué dans la pratique.

245. Pour aider les enfants handicapés, l'Association des handicapés a reçu des subventions spéciales du Gouvernement suédois, qui doivent être utilisées pour la diffusion d'informations sur les enfants infirmes. Les organisations d'immigrants ont reçu également une aide financière spéciale de la part du Gouvernement suédois pour des activités et pour la diffusion d'informations relatives aux enfants immigrés.

246. Un autre objectif essentiel des activités de l'Année internationale de l'enfant en Suède est de faire prendre conscience au public des conditions dans lesquelles vivent les enfants pauvres des pays en développement et d'encourager la participation aux actions nécessaires pour améliorer les conditions de vie de ces enfants. L'autorité suédoise du développement international, le Comité suédois du FISE et le Fonds d'aide à l'enfance sont quelques unes des institutions responsables de cette information.

247. Pendant l'Année internationale de l'enfant, de nombreux colloques et conférences ont été organisés et beaucoup d'études ont été entreprises concernant la violence dont les enfants sont victimes. L'un des résultats de tout cela, sur lequel j'aimerais attirer votre attention, est que le châtement corporel des enfants est interdit par la loi, en Suède, depuis le 1er juillet de cette année.

248. Les activités de la Commission suédoise pour l'Année internationale de l'enfant se poursuivent à tous les niveaux : central, régional et local. Nous avons l'intention de faire en sorte que chaque autorité, municipalité, association ou organisation ordonne ses activités et ses entreprises de manière à mettre en évidence les activités qui sont, ou qui pourraient être, d'un intérêt particulier pour les enfants. Cette façon de faire a été choisie avec l'intention de perpétuer l'Année internationale de l'enfant, c'est-à-dire de ne pas permettre que les activités entreprises pendant l'année s'arrêtent le 31 décembre 1979, mais au contraire qu'elles se poursuivent et aient des effets à long terme.

249. Je voudrais en venir maintenant à l'importance globale de l'Année internationale de l'enfant. Il y a 1 milliard 500 millions d'enfants dans le monde aujourd'hui. Les enfants représentent plus d'un tiers de la population mondiale. Les trois-quarts des enfants vivent dans les pays en développement. La responsabilité principale de leur bien-être incombe naturellement aux pays en développement eux-mêmes, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des politiques et des programmes au profit des enfants; mais, les pays industrialisés doivent prendre leur part de cette responsabilité, en aidant les pays en développement dans leurs efforts pour améliorer les conditions de vie de ces enfants. Une des manières dont les pays industrialisés peuvent témoigner de cette solidarité envers les pays pauvres consiste à porter leur aide officielle à 0,7 p. 100 du produit national brut, but assigné par l'Organisation des Nations Unies. Si cet objectif était atteint, cela signifierait qu'une aide de 20 milliards de dollars viendrait s'ajouter aux 18 milliards de dollars transférés à l'heure actuelle, sous forme d'assistance officielle au développement, des pays industrialisés vers les pays en développement.

250. Comme il l'a fait à maintes reprises dans le passé, mon gouvernement voudrait souligner l'importance qu'il attache à la stratégie internationale du développement et au rôle primordial que cette stratégie doit jouer. Nous sommes fermement persuadés que la stratégie devrait fixer des objectifs et des buts d'un intérêt direct pour les enfants. En préparant la stratégie internationale du développement et afin de s'acquitter de cette tâche qui consiste à établir des objectifs et des buts profitables aux enfants, le Comité préparatoire devrait s'inspirer de la grande expérience et des connaissances du FISE.

251. A cet égard, je voudrais ajouter quelques mots au sujet du FISE et de l'assistance au développement apportée aux enfants du tiers monde. L'Année internationale de l'enfant a permis de soulever la question de savoir si le FISE devrait changer sa politique actuelle d'assistance. Nous ne sommes pas de cet avis. Au contraire, mon gouvernement est persuadé que le FISE devrait continuer d'agir en qualité d'avocat des enfants dans le cadre du système des Nations Unies. Outre cela, mon gouvernement ne voit aucune raison pour que le FISE change sa politique de coopération au développement à la suite de l'Année internationale de l'enfant. A notre sens, le travail du FISE devrait continuer d'être centré sur les besoins des enfants les plus défavorisés et des enfants des pays les moins avancés.

252. Pour le FISE, l'Année internationale de l'enfant se traduira, selon toute vraisemblance, par un accroissement du nombre de demandes d'assistance en provenance des pays en développement. Pour permettre au FISE de s'acquitter de cette tâche, qui consiste à appuyer les efforts de ces pays pour répondre d'urgence aux besoins de leurs enfants, nous, pays industrialisés, devons aider le FISE en lui octroyant les ressources nécessaires.

253. La Suède est un des principaux contributeurs au FISE. Nous avons une grande confiance en cette organisation; nous avons foi en sa vaste expérience et nous nous félicitons de son travail efficace. Nous avons l'intention de continuer à donner au FISE tout notre appui. Mais nous adressons un appel pressant aux autres pays industrialisés, afin qu'ils montrent la confiance qu'ils ont dans le FISE en augmentant de manière substantielle leurs contributions. Le FISE aura besoin de plus grandes ressources pour le travail important qu'il accomplit en faveur des enfants et de leur bien-être.

254. Enfin, je voudrais m'arrêter un instant sur la question des droits de l'homme appliqués aux enfants. L'Année internationale de l'enfant a porté une attention renouvelée aux droits des enfants à travers le monde. Toutefois, il semble que peu d'attention ait été accordée jusqu'à présent au triste fait que de graves violations des droits de l'homme fondamentaux des enfants aient été commises en de nombreux pays. J'ai déjà parlé de la violence envers les enfants pratiquée sous la forme de châtements corporels.

255. Le rapport intitulé "*Children*", récemment publié par Amnesty International<sup>4</sup>, projette une vive lumière sur les abominables violations des droits de l'homme commis à l'encontre des enfants. Ce rapport a constitué un choc profond pour l'opinion publique en Suède. Il faut reconnaître que les gouvernements ont une responsabilité particulière pour empêcher des violations aussi cruelles des droits de l'homme à l'encontre d'enfants innocents qui ne peuvent se défendre eux-mêmes.

*M. Gourinovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie), vice-président, prend la présidence.*

256. M. LAHLOU (Maroc) [*interprétation de l'arabe*] : Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la satisfaction de mon pays de participer aux délibérations de l'Assemblée

<sup>4</sup> Amnesty International Publications, Londres, 1979.

générale sur l'Année internationale de l'enfant. En effet, nous trouvons là une excellente occasion pour saluer le monde entier pour les efforts déployés en vue de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés lorsque notre assemblée a décidé de proclamer 1979 Année internationale de l'enfant, dans tous les pays, quel que soit leur degré de richesse et de développement. Le monde entier a pris conscience du fait que c'est là un domaine qui comporte des objectifs nobles, de nature à mobiliser les efforts des peuples afin de réaliser une action collective et coordonnée. Le monde était animé par un sentiment de tendresse naturelle et par le devoir d'apporter une particulière protection à l'enfance, mais ce sentiment est devenu plus intense lorsque le monde a réalisé que l'enfant est victime de drames réels, que ce soit dans les sociétés développées où l'on constate un relâchement des liens familiaux, ce qui fait que l'enfant se sent perdu et malheureux, ou dans les autres sociétés, qui instinctivement, accordent la priorité aux besoins de l'enfant par rapport à ceux de l'adulte, mais qui n'ont pas les moyens nécessaires pour assurer la protection de l'enfant contre l'ignorance, la faim et la maladie.

257. Une des plus grandes réalisations de l'Année internationale de l'enfant est le fait que les peuples du monde ont pris conscience des problèmes de l'enfance et se sont attelés à rechercher les mesures nécessaires pour remédier à ces problèmes sur tous les plans. Les peuples du monde entier ont compris que nous avons tous des intérêts communs et que les besoins de l'enfant ont un caractère universel; il est difficile de distinguer une ligne de démarcation nette entre les préoccupations des pays industrialisés et celles des pays en développement, contrairement à ce que l'on pensait autrefois. Il y a certaines considérations de sentiments et de croyance qui sont le résultat de la désagrégation des valeurs, d'une part, ou de manque de moyens, d'autre part. Il est indéniable que la condition de l'enfant ne saurait changer au cours d'une année. Nous ne saurions toutefois manquer de souligner les efforts déployés par la presse écrite et les moyens audio-visuels d'information pour créer l'ambiance favorable et pour réveiller la conscience publique en organisant des sondages d'opinion et en lançant des appels à la radio et à la télévision.

258. Ma délégation se félicite des efforts déployés par les organisations internationales, les institutions spécialisées et tout particulièrement le FISE, qui a pleinement assumé son rôle en tant qu'organisation responsable de la mobilisation de tous les efforts en vue d'assurer le succès de l'Année internationale de l'enfant. Nous voudrions saluer également les efforts des organisations non gouvernementales sur ce plan. Grâce à ces efforts, 135 pays ont pu mobiliser tant le secteur public que le secteur privé. Les différents pays ont créé des comités nationaux dont la tâche a été de préparer les plans nécessaires à cet effet, sur la base d'une coopération internationale, régionale et nationale. Mais il faudrait toutefois se rendre compte que les comités nationaux ne sauraient, en dépit de leur enthousiasme, réaliser tous les plans qu'ils ont établis dans une atmosphère internationale plutôt défavorable : les catastrophes naturelles, qui se sont abattues sur de nombreux pays, les effets de l'inflation sur l'économie des pays en développement, les rivalités et les conflits sur les plans militaire, politique et économique; tous ces obstacles nous font envisager l'avenir avec une inquiétude grandissante.

259. Un pays comme le Maroc où plus de la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans, où plus du cinquième des enfants n'a pas dépassé l'âge de 6 ans, ne saurait que se féliciter de l'Année internationale de l'enfant. En tant que pays libre appliquant les principes de l'Islam à la dynamique de son développement, le Maroc n'a pas connu et ne connaîtra pas les effets du relâchement des mœurs et de la dislocation sociale, tant que ses citoyens respecteront les principes du Coran et les traditions islamiques. Les coutumes marocaines les plus profondément enracinées sont fondées sur les préceptes moraux islamiques. L'Islam a toujours pris en considération le sort des faibles dans la communauté; c'est ainsi qu'il s'est préoccupé du plus petit noyau de la société : la famille. Dans la famille, l'enfant a une place et des droits qui pourraient servir de base à un document sur les droits de l'enfant, ce qui est un des buts que poursuit la communauté internationale.

260. Le Maroc se félicite donc de l'Année internationale de l'enfant et, depuis le mois d'avril 1978, un Comité national a été constitué sous les auspices de Sa Majesté le roi Hassan II et sous la présidence de Son Altesse royale la princesse Lalla Amina. Cette commission regroupe tous les ministères qui ont une activité sociale et pédagogique et toutes les organisations nationales chargées de protéger l'enfance et de porter secours aux infirmes et aux handicapés. Pour faciliter leur mission, quatre commissions subsidiaires ont été créées, qui s'occupent respectivement de l'information, de la documentation, de la publication et de la législation. Il y a également une commission de la planification et de la coordination, ainsi qu'une commission d'action chargée de veiller à la poursuite des efforts déployés pour protéger l'enfant, après l'Année internationale de l'enfant.

261. Nous avons l'honneur de rappeler devant votre assemblée les résultats et objectifs atteints par la Commission nationale marocaine.

262. L'Année internationale de l'enfant a été précédée d'une campagne d'information intensifiée sur tous les plans, local et national, utilisant tous les moyens audio-visuels et de communication de masse, dont l'objectif était de faire connaître les besoins de l'enfant sur le plan de la nutrition, de la santé, de l'enseignement, de l'éducation et de l'intégration sociale. En plus des efforts déployés pour donner cette année un aspect particulier à la fête de l'enfant, qui coïncide avec l'anniversaire de naissance de Son Altesse Royale Sidi Mohammed, héritier du trône, nous avons émis des pièces de monnaie spéciales et des timbres spéciaux en commémoration de l'Année internationale de l'enfant.

263. Cette année a été marquée par l'intensification des efforts déployés pour assurer la réhabilitation sociale des délinquants juvéniles et des orphelins, des infirmes et des handicapés — en un mot en faveur de tous les enfants qui ont besoin d'une action humanitaire publique — en vue d'assurer leur intégration économique dans les meilleures conditions possibles.

264. Parmi les mesures préventives prises ou renforcées au cours de l'Année internationale de l'enfant, je citerai le soin particulier donné à l'enfant et la campagne de

vaccination afin d'immuniser les enfants contre les maladies infectieuses, ainsi que les conférences et la projection de films, avec la participation de médecins locaux et d'une équipe médicale mobile qui a parcouru tout le pays pour approfondir les bases d'une éducation sanitaire saine, aussi bien dans les milieux urbains que ruraux. Il n'est peut-être pas besoin de rappeler que l'attention accordée à l'amélioration des conditions sociales, culturelles et sanitaires des enfants marocains, et que les efforts déployés dans le domaine de la planification familiale et du renouveau de la famille s'insèrent dans le cadre de nos plans généraux de développement.

265. Je donnerai pour exemple de la participation des enfants dans la réalisation des objectifs de cette année, que tous les moyens et toutes les possibilités ont été mobilisés pour mener des campagnes pour la propreté dans les écoles, avec la participation des écoliers, de tous les enfants et de toutes les organisations chargées de la protection de l'enfance. La campagne nationale menée par les volontaires du mouvement du renouveau féminin en 1979 a été consacrée à faire connaître les besoins de l'enfant. Une revue a été publiée, des études et des recherches ont été effectuées par des spécialistes des questions de l'enfant.

266. Sur le plan législatif, des lois sont en cours de promulgation et des institutions en voie de création, en vue notamment de protéger l'enfance.

267. Sur le plan de la coopération internationale, des excursions et des voyages ont été organisés en faveur des enfants marocains, dans des pays frères et amis, en particulier ceux où existent des communautés marocaines, afin d'assurer une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de ces pays. Des familles marocaines ont accueilli des enfants marocains vivant à l'étranger pour permettre à ces enfants de mieux connaître leurs compatriotes. Des camps arabes et internationaux ont été créés au Maroc. Des ateliers dirigés par des volontaires ont été organisés pour les enfants pauvres, retardés et handicapés, de même que des donations étaient acceptées en faveur des enfants palestiniens.

268. Les fils des Marocains vivant à l'étranger reçoivent une éducation arabe et islamique; et, lorsqu'ils retournent dans leurs foyers, les comités appropriés s'occupent de leur réintégration dans la communauté marocaine.

269. Les enfants marocains ont participé à toutes les manifestations internationales qui ont eu lieu en faveur de l'Année internationale de l'enfant, telles que le festival des scouts arabes, tenu au Maroc, et le festival de Genève, consacré à l'"enfant en l'an 2000"; ils ont participé aussi à la rencontre de Sofia pour commémorer l'Année internationale de l'enfant.

270. Sa Majesté le roi Hassan II a envoyé une lettre à la Société internationale de l'enfant dans laquelle il a dit :

"Mes chers enfants,

"En vous réunissant, vous constituez un nouveau maillon dans la chaîne de la solidarité internationale et de la fraternité humaine, dont vous êtes la base solide. Notre pays a saisi l'occasion de l'Année internationale de l'enfant pour exprimer à nouveau l'intérêt qu'il porte à l'enfant marocain, pour que cet enfant prenne conscience de toute la protection dont il fait l'objet de la part de la société, qui ne ménage aucun effort pour lui permettre d'acquérir des connaissances et de jouir de tout le bien-être possible."

271. La délégation marocaine, tout en se félicitant avec fierté des réalisations mondiales enregistrées à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, forme des vœux pour que cette année ne soit pas un éclair vite éteint ou l'enthousiasme d'un jour, sans lendemain. L'Année internationale de l'enfant ne saurait revêtir toute sa signification que si cet élan se poursuit, avec un souci non seulement d'épargner à nos enfants la faim et la maladie, mais aussi d'ancrer dans leur jeune âme des valeurs morales et des sentiments de compassion et de tolérance.

272. Mme FERNÁNDEZ (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : La proclamation par les Nations Unies de 1979 comme Année internationale de l'enfant représente une initiative importante, qui a ouvert de nouvelles possibilités en vue de mener des activités communes en faveur de l'enfance et a permis de placer au premier plan de l'actualité internationale tous les aspects liés aux conditions de vie, au développement et à la formation des nouvelles générations.

273. Il ne fait aucun doute que l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale, du point intitulé "Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement" est une initiative qui revêt une importance particulière.

274. Le fait que l'Année internationale de l'enfant corresponde au vingtième anniversaire du triomphe de notre révolution est pour nous une coïncidence heureuse. Le président Fidel Castro, en inaugurant, en juillet dernier, le Palais des pionniers a déclaré à cet égard :

"Nous célébrons cette année l'Année internationale de l'enfant, comme tous les pays du monde, mais pour nous, pour notre révolution socialiste, chaque année est l'année de l'enfant, chaque mois, chaque heure, chaque minute est le mois, l'heure et la minute de l'enfant."

275. Néanmoins, il y a 20 ans, dans notre pays, la population enfantine souffrait de la faim, de l'humiliation et de la misère; elle manquait d'écoles et de soins médicaux. Combien d'intelligences n'a-t-on pas gaspillées à cause de l'ignorance et de la mort ! Combien d'enfants ont été obligés de travailler durement pour gagner leur vie et celle des leurs !

276. Ce tableau si sombre n'existe plus grâce à la lutte courageuse et dévouée du peuple cubain.

277. Qu'il me soit maintenant permis de m'étendre sur quelques aspects fondamentaux de la situation des enfants dans notre pays.

278. A la suite du triomphe de la révolution cubaine en 1959, on a effectué une série de modifications profondes et radicales dans les structures économiques et sociales héritées du passé. La loi sur la réforme agraire et la nationalisation des sociétés étrangères, notamment des sociétés nord-américaines, ont été les premières mesures les plus importantes dans ce sens.

279. Depuis 1960, le système sanitaire est à la portée de toute la population du pays, étant donné que la santé est un droit du peuple. La gratuité des services sanitaires, leur extension dans toutes les parties du pays et la création d'un service médical rural le prouvent éloquemment.

280. En 1978, 98,2 p. 100 de tous les accouchements ont eu lieu dans des établissements hospitaliers. Pendant la même année, la mortalité infantile durant la première année d'existence a été de 22,3 p. 100 pour chaque tranche de 1 000 enfants nés vivants. Cette donnée témoigne d'un énorme succès, si l'on tient compte du fait que, selon des données de 1958, la mortalité infantile dépassait 60 p. 1 000 des enfants nés vivants. Le taux actuel de mortalité infantile à Cuba est le plus bas de l'Amérique latine. La mortalité préscolaire est de 1,1 p. 100 pour 1 000 habitants et celle des enfants de 5 à 14 ans n'est que de 0,4 p. 1 000.

281. Ces progrès sont directement liés aux soins hospitaliers en période prénatale, à l'application constante des projets sanitaires pour la mère et l'enfant, qui, dans notre pays, sont une tâche réalisée par la population, par l'intermédiaire de ses organisations de masse, ainsi qu'à une augmentation sensible du personnel médical et paramédical. Nous avons, aujourd'hui, un médecin pour 662 habitants, un stomatologiste pour 2 960 habitants et une infirmière pour 363 habitants.

282. Par ailleurs, il convient de souligner l'élimination définitive et la réduction progressive des maladies qui provoquaient la mort de dizaines de milliers d'enfants dans le pays : on a éliminé la malaria ou paludisme, ainsi que la poliomyélite. On ne meurt pas de diphtérie. La mortalité due à la gastro-entérite a diminué de 10 fois et on a éliminé le tétanos chez les nouveau-nés; la mortalité due à la coqueluche est aujourd'hui de 0,2 par 100 000 habitants.

283. Notre pays peut maintenant s'enorgueillir d'une espérance de vie de 73,5 ans pour la femme et de 70,2 ans pour les hommes. Malgré ces résultats, le développement des services sanitaires à Cuba se poursuit et, dans les projets futurs, on prévoit de nouveaux objectifs plus élevés en ce qui concerne les installations et le personnel sanitaires, notamment au niveau des soins primaires, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion de la santé.

284. Dans le domaine de l'éducation, il y avait, en 1959, 1 million d'analphabètes, 600 000 enfants qui ne fréquentaient pas l'école et 10 000 enseignants au chômage.

285. La campagne d'alphabétisation de 1961 a éliminé définitivement l'analphabétisme à Cuba. Cette année, des milliers de jeunes étudiants et d'enseignants se sont rendus dans les points les plus reculés du pays pour apprendre à lire et à écrire à leurs frères de la campagne.

286. Aujourd'hui, sont garantis non seulement le droit, mais le plein accès et la gratuité à tous les niveaux de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur. L'indice de scolarisation pour les enfants de 6 à 12 ans est de 100 p. 100. Nous faisons des plans pour une scolarité d'au moins neuf années et nous espérons parvenir plus tard à 12 années d'études.

287. A l'heure actuelle, un Cubain sur trois suit un cours régulier du système de l'éducation nationale. Durant la période allant de 1970 à 1978, on a construit 1 124 écoles primaires et secondaires et les sommes brutes qui ont été consacrées à la construction d'écoles s'élèvent à 1 milliard 236 millions de pesos.

288. Plus de 548 000 enfants et jeunes gens sont pensionnaires et ils reçoivent gratuitement leur alimentation,

les soins médicaux, l'enseignement, les livres scolaires, leurs vêtements, ainsi que le logement. En outre, plus de 337 000 enfants et jeunes gens sont demi-pensionnaires, notamment dans les écoles primaires, où ils reçoivent gratuitement aussi l'enseignement, les livres scolaires et une partie de leur alimentation.

289. Nous espérons qu'en 1980 le système cubain d'enseignement pourra comprendre 1 700 000 élèves, au niveau primaire, 1 million d'élèves au niveau secondaire, et 140 000 élèves au niveau supérieur.

290. Le système national d'enseignement à Cuba ne comprend pas uniquement les enfants d'âge scolaire. Depuis 1960, notre gouvernement a décidé de créer des institutions préscolaires; dans un premier temps, la Fédération des femmes cubaines — organisation qui comprend actuellement plus de 2 millions de membres — a accompli cette tâche importante et, aujourd'hui, 92 000 enfants fréquentent les garderies d'enfant, dont bénéficient 82 200 mères.

291. Une preuve de la priorité donnée par le gouvernement aux enfants d'âge préscolaire est la création, en 1971, de l'Institut de l'enfance, qui est chargé des soins et de l'éducation des enfants jusqu'à 5 ans. On s'efforce ainsi de favoriser chez les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, un développement physique, intellectuel, esthétique et moral adéquat.

292. Pour la période quinquennale 1981-1985, on prévoit la construction de 400 nouvelles garderies d'enfants, ce qui permettra d'accueillir 196 000 enfants d'âge préscolaire. Cela signifie une augmentation d'environ 100 000 enfants dans les cinq prochaines années. Ces services bénéficieront au total à 178 000 mères.

293. En même temps que les changements dans les structures socio-économiques du pays et des mesures et des programmes qui ont vu le jour en 1959, le Gouvernement cubain a consacré, sur le plan juridique, les droits dont le peuple jouissait déjà dans la pratique.

294. Ainsi, après 20 ans, nous pouvons nous enorgueillir d'une législation féconde qui garantit, entre autres, le droit de tous les citoyens à la santé et à l'enseignement gratuit, qui établit l'égalité des enfants nés dans le mariage ou hors mariage, ainsi que l'interdiction du travail pour les mineurs.

295. Ces droits et d'autres droits sont consacrés dans des instruments comme la Constitution de la République, le code de la famille, le code de l'enfance et de la jeunesse et la loi sur la maternité.

296. En analysant cette question, j'aimerais rappeler brièvement certains des aspects qui ont été traités pendant la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, qui a été convoquée sous les auspices du FISE, à Mexico, du 16 au 18 mai 1979.

297. Dans le rapport qui nous a été présenté par le secrétariat du FISE, on signale qu'en Amérique latine 107 millions de personnes — soit 40 p. 100 de la population — sont classées dans la catégorie des pauvres, et que 52 millions de personnes — soit 19 p. 100 de la population — sont classées dans la catégorie des indigents.

298. A ces chiffres alarmants, il convient d'ajouter que 1 million d'enfants meurent chaque année, que 3 millions d'enfants sont obligés de travailler, que 60 p. 100 de la population infantile ne mangent pas de viande et ne boivent pas de lait et que, en 1980, 38 millions d'enfants ne fréquenteront pas l'école.

299. Plus de 800 millions d'enfants de près de 100 pays vivent dans des zones rurales sous-développées, avec un taux élevé de mortalité infantile, d'analphabétisme et de malnutrition. Selon des estimations de l'OIT, 52 millions d'enfants dans le monde sont actifs économiquement et 42 millions d'enfants travaillent dans des petites propriétés agricoles familiales.

300. Ces chiffres terrifiants indiquent en outre que, un enfant sur cinq nés dans les pays en développement meurt avant l'âge de 5 ans, que 10 millions d'enfants sont condamnés à mourir de faim et que plus de 100 millions souffrent de déficiences physiques et mentales dues à la malnutrition et à la sous-alimentation.

301. Comment pouvons-nous rester indifférents en sachant que le monde investit chaque année 300 milliards de dollars en armements et en dépenses militaires. Avec cette somme, on pourrait construire 600 000 écoles qui pourraient accueillir 400 millions d'enfants, ou 60 millions de logements confortables pour 300 millions de personnes, ou 30 000 hôpitaux d'une capacité de 18 millions de lits.

302. Il est essentiel, par conséquent, que les pays producteurs d'armements cessent la fabrication de ces armements et qu'ils unissent leurs efforts en vue de résoudre les problèmes accablants auxquels nous devons faire face en raison des injustices sociales et des inégalités actuelles.

303. Une analyse profonde et authentique de la situation tragique à laquelle doivent faire face les pays en développement ne serait pas cohérente si l'on négligeait d'étudier les causes économiques et sociales qui en sont l'origine. Dans les conditions actuelles, les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine éprouveront d'énormes difficultés à réduire le très gros écart qui les sépare de ceux que l'on appelle pays développés.

304. Il faut tenir compte de l'entêtement des néo-colonialistes qui veulent empêcher les pays en développement d'exercer de manière effective leur pleine souveraineté sur leurs ressources naturelles.

305. De là découle la nécessité, pour les pays en développement, de lutter pour obtenir leur indépendance économique et politique, pour exercer une souveraineté pleine et permanente sur leurs ressources et leurs activités économiques et pour promouvoir une restructuration complète, grâce à une juste distribution interne de leurs ressources et en comptant sur la coopération internationale de tous les pays, et en particulier de ceux qui ont accumulé le plus de richesses.

306. Dans ce débat sur l'Année internationale de l'enfant, consacrée à promouvoir la défense et les droits de tous les enfants du monde, nous devons penser aussi au destin des plus opprimés : les victimes des régimes d'exploitation, de répression, d'agression étrangère, de discrimination raciale et de sa forme la plus brutale, l'*apartheid*.

307. Il est tout à fait impossible que la communauté internationale oublie les conséquences des guerres d'agression déchaînées contre des peuples qui ont lutté et qui luttent encore pour leur indépendance et leur souveraineté. Ces agressions de puissances impérialistes, colonialistes et néo-colonialistes se sont soldées par le dramatique bilan de millions d'orphelins.

308. En République sud-africaine, l'enfant, dès sa naissance, est condamné irrémédiablement à un état d'infériorité. C'est le seul Etat du monde où le racisme est inscrit dans la Constitution et où 84 p. 100 de la population est soumise au régime de ghettos qui rappellent tragiquement la triste époque du nazisme.

309. Les enfants de Palestine, dont les droits les plus élémentaires ont été foulés aux pieds, ne pourront jouir d'une vie libre et heureuse que lorsque les droits légitimes et inaliénables du peuple de Palestine à posséder une patrie seront devenus réalité.

310. Il est nécessaire également de dénoncer la terrible situation des enfants qui vivent sous des régimes dictatoriaux et fascistes en Amérique latine. Il faut souligner aussi que les enfants de Porto Rico ont le droit de vivre dans un pays libre et indépendant.

311. Nous sommes heureux de voir que les pays qui se sont libérés du joug du colonialisme et qui procèdent actuellement à des transformations économiques et sociales profondes sont en train de créer les bases adéquates permettant d'offrir aux enfants de meilleures conditions de vie. C'est ainsi qu'au Nicaragua - héritier d'un système néo-colonial tyrannique - il y a 40 000 orphelins, le taux d'analphabétisme de la population infantile se situe entre 50 et 60 p. 100 et 500 000 à 700 000 enfants souffrent de la faim.

312. Le problème du sous-développement n'est pas seulement le problème de ceux qui doivent y faire face. Ce n'est pas seulement le problème des pays qui en sont les victimes. C'est un problème qui affecte toute la communauté internationale.

313. Il est bien connu que nos pays ont été soumis de force au sous-développement, précisément en raison du pillage auquel se sont livrés les pays responsables de la colonisation et de la néo-colonisation de nos économies, ce qui leur permet maintenant d'avoir un revenu par habitant 14 fois supérieur à celui des pays sous-développés.

314. En raison de l'obligation morale et historique qui incombe aux pays qui ont bénéficié de nos richesses, il leur appartient d'être les premiers à nous aider.

315. Cuba - pays pauvre et engagé depuis 20 ans dans la lutte contre son sous-développement - prête néanmoins une assistance internationale à des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et j'aimerais réitérer ici que mon pays est disposé à offrir, dans la mesure de ses possibilités, la contribution de ses médecins, de ses enseignants, de ses infirmières et de ses ouvriers qualifiés.

316. L'Année internationale de l'enfant concerne tous les enfants, y compris les enfants qui vivent dans les pays développés.

317. Dans ces sociétés prospères existent aussi des problèmes, bien que différents. Il ne s'agit pas seulement de problèmes découlant de situations de terrible misère au sein d'une abondance opulente, mais également de problèmes dont l'origine tient au milieu économique et social pernicieux qui crée des conditions sociales favorisant la corruption, le crime et l'usage des drogues.

318. Nous estimons également que l'initiative visant à élaborer une convention sur les droits de l'enfant est importante; elle compléterait la Déclaration de 1959 et contiendrait les principes fondamentaux relatifs à la protection spéciale. Néanmoins, j'aimerais souligner qu'il est plus important encore que, une fois le texte juridique élaboré, les pays prennent les mesures visant à le mettre en œuvre au niveau national.

319. Nous ne pourrions parler des succès de l'Année internationale de l'enfant que si nous nous engageons à prendre dès à présent des mesures efficaces visant à l'application des postulats de la Déclaration sur les droits de l'enfant, à l'arrêt de cette course aux armements folle et absurde, dans laquelle les pays sont engagés et dont l'enfant est la victime la plus déshéritée de l'injustice, de la misère et de la faim, et visant enfin à ce que ces ressources constituent la contribution des pays développés en faveur des pays en développement.

320. Ces mesures ne seront efficaces que s'il règne entre les pays une atmosphère d'harmonie et de solidarité et que si l'intelligence de chaque être humain se dépouille de toute forme d'égoïsme et se met au service de l'enfant qui est l'espoir du monde, comme l'a dit notre héros national, José Martí.

321. M. ALBORNOZ (Equateur) [*interprétation de l'espagnol*] : L'Organisation des Nations Unies a réaffirmé qu'elle était consciente de ses responsabilités universelles en proclamant l'Année internationale de l'enfant et elle a attiré l'attention de l'humanité sur ceux qui doivent être les premiers bénéficiaires des efforts importants de la communauté internationale et de tous les États.

322. Cet engagement de l'Organisation des Nations Unies est l'engagement premier et principal de sa Charte qui affirme, à son début, la détermination des peuples de "préserver les générations futures du fléau de la guerre", c'est-à-dire de protéger les enfants d'aujourd'hui et de demain.

323. Il a été réconfortant pendant ce débat de l'Assemblée générale d'entendre les représentants de tant de pays parler de leurs plans et de leurs réalisations en faveur des enfants et de la jeunesse. En Equateur, la Commission exécutive nationale de l'Année internationale de l'enfant est présidée par la Première Dame, Mme Martha Bucaram de Roldós, qui préside en outre le Conseil national pour l'enfance.

324. Des représentants des ministres de la santé, de l'éducation et du travail, Mme le Ministre du bien-être social et plusieurs personnalités publiques et privées composent la Commission qui, de plus, se subdivise en sous-commissions provinciales.

325. Pour l'élaboration de politiques qui feront partie du plan de développement national, nous avons créé l'Institut équatorien de l'enfant qui, en outre, coordonnera l'action publique et privée avec la coopération internationale. Les objectifs de la Commission, dans les plans à court terme, sont concentrés sur les domaines suivants : santé, éducation, bien-être social, loisirs, communication sociale et législation. Dans ces secteurs, nous espérons pouvoir répondre de façon rationalisée et à l'échelle nationale à des aspects tels que la rééducation physique, les risques du travail, les épidémies et les niveaux nutritionnels dans les zones rurales. En matière d'éducation, nous progressons grâce à de vastes programmes de scolarité élevée dans notre système, où l'enseignement primaire est gratuit et obligatoire et l'enseignement secondaire gratuit et facultatif. La population du pays est de 8,3 millions d'habitants; plus de 2,1 millions d'enfants équatoriens bénéficient de l'enseignement primaire et secondaire.

326. En matière de bien-être social, nous envisageons de mobiliser les jeunes et de créer des foyers d'enfants de la communauté dans les zones urbaines marginales. Nous étudions les meilleurs systèmes de rationalisation des loisirs avec des moyens audio-visuels électroniques, ainsi que la promotion des valeurs historiques et culturelles et les concours d'enfants. Des progrès ont été réalisés en matière de participation de l'enfant à la communauté et de création de bibliothèques et de parcs pour les enfants, avec une participation intensive des moyens d'information. L'Année internationale a été marquée par une émission de timbres-poste.

327. Les enfants équatoriens sont l'objectif principal des plans du gouvernement. Dans ce pays extrêmement jeune, dont les moins de 14 ans représentent 44,5 p. 100 de la population, 38,6 p. 100 de ces enfants vivent dans les zones urbaines et 61,4 p. 100 dans les zones rurales. A la campagne comme à la ville, dans nos jungles tropicales et sur nos sommets andins, c'est pour les enfants qu'existent les programmes d'alimentation équilibrée, les projets pour de meilleurs logements et l'assainissement de l'environnement auxquels coopèrent le FISE et l'OMS ou le Programme alimentaire mondial, la législation qui interdit toute discrimination, acte étranger à notre psychologie étant donné que notre milieu social, essentiellement métis, ne connaît ni supériorité raciale ni différence entre les races. Le Président constitutionnel de l'Equateur, Jaime Roldós, dans son message d'inauguration au mois d'août de cette année, s'est adressé pour la première fois en langue quechua aux populations aborigènes de l'Equateur, dont l'apport culturel et les traditions millénaires sont pour nous une source de fierté en termes de ressources humaines et ainsi, avec les peuples aborigènes des Andes et des régions côtières, il a mentionné pour la première fois les diverses communautés indigènes de nos régions amazoniennes. Dans toutes ces communautés, et en diverses langues, grandissent et s'éduquent les nouvelles générations d'enfants équatoriens dont le bien-être est au cœur de notre souci national.

328. J'ai le très grand honneur de transmettre à l'Assemblée le message que la Première Dame de mon pays souhaite lui adresser en cette occasion. Ce message est ainsi libellé :

"En ma qualité de présidente du Conseil national pour l'enfance, fonction qu'assume, en Equateur,

l'épouse du Président constitutionnel de la république, et sachant que l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra une session extraordinaire pour pouvoir, avec l'autorité morale qui est la sienne dans la communauté internationale, orienter et encourager les activités en vue de commémorer l'Année internationale de l'enfant, je me joins à tous ceux qui applaudissent un objectif aussi constructif et aussi noble. En même temps, en tant que femme, en tant que mère, en tant que citoyenne pleinement engagée dans la recherche de nouveaux horizons et d'un meilleur destin pour le peuple équatorien, je signale la tâche entreprise par le Gouvernement équatorien pour éliminer la misère, l'ignorance et la maladie, tâche dont le premier bénéficiaire sera l'enfant d'aujourd'hui qui, demain, édifiera l'avenir du pays. Enfin, par l'intermédiaire de cette grande et noble instance de la planète, avec tout l'amour que je porte spontanément aux enfants, je demande à l'Organisation des Nations Unies, avec toute l'autorité qui m'a été dévolue, de prier instamment les gouvernements et les peuples du monde de prendre des mesures concrètes pour que tous les enfants de la terre puissent vivre et grandir dans des conditions où seront garantis la santé, le logement et l'éducation et compter sur les possibilités de jouir des biens qu'a l'homme, comme le précise la résolution 31/169 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Avec l'assurance de toute ma considération. Martha Bucaram de Roldós, présidente du Conseil national pour l'enfance de l'Equateur."

329. L'Equateur estime que l'action mondiale en faveur des enfants doit être incorporée, de façon permanente, dans le nouvel ordre économique international et, immédiatement, à la nouvelle stratégie internationale du développement, afin que cette année soit, en outre, une étape qui engendrera de nouvelles impulsions pour des fins durables; c'est pour cela que mon pays s'est porté auteur du projet de résolution A/34/L.4 qui donnera des modalités concrètes à cet objectif si élevé et recevra, nous l'espérons, l'appui unanime de l'Assemblée générale.

330. M. SIDDIQUI (Bangladesh) [*interprétation de l'anglais*] : La célébration de l'Année internationale de l'enfant a donné un relief aigu aux besoins fondamentaux de millions d'enfants de par le monde, et particulièrement des enfants des pays en développement. Dans notre préoccupation au sujet d'autres problèmes graves auxquels nous faisons face, nous avons généralement tendance à négliger ou à reléguer au deuxième plan la tâche qui consiste à veiller au bien-être de nos enfants.

331. Le Bangladesh, avec d'autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, a célébré 1979 comme l'Année internationale de l'enfant, conformément à la résolution 31/169, adoptée le 21 décembre 1976 par l'Assemblée générale. Les Nations Unies ont lancé cet appel pour souligner le fait que les enfants sont les futurs citoyens du monde et que l'avenir du monde dépend de leur travail et de leur créativité. Cela ne peut être assuré que par un développement harmonieux des facultés physiques et mentales des enfants d'aujourd'hui.

332. Pendant l'année en cours, le Bangladesh a amorcé la mise en œuvre de mesures concrètes, à long et à court

termes, spécialement mises au point dans l'intérêt des enfants du pays tout entier.

333. Mon gouvernement a créé, pour mettre en œuvre son programme, un conseil national des affaires de l'enfant, composé de personnes qui ont joui d'une longue expérience dans le domaine de la coordination du bien-être de l'enfant. Ce conseil national pour les affaires de l'enfant a fonctionné pendant l'année 1979 en qualité de comité national pour l'Année internationale de l'enfant. Ce comité a travaillé en se fondant sur les rapports du Sous-Comité de l'Année internationale de l'enfant, 1979, et a pris en considération les circonstances qui existent dans le pays au sujet des enfants, pour adopter des plans à long terme. Certains de ces plans seront un prolongement de ceux existant actuellement, mais ils différeront de ces derniers dans leurs dimensions, leur intensité et par leur champ d'application. Certains des programmes recommandés seront complètement nouveaux, mais l'importance et l'envergure qu'ils méritent leur seront donnés par l'attribution du maximum des ressources existantes.

334. Au Bangladesh, nous avons un programme d'action à long terme et nous espérons être capables de mettre en œuvre ces projets, grâce aux ressources libérées par le gouvernement national et avec l'assistance provenant des différentes organisations internationales. Ceux qui suivent sont certains des projets du programme d'action à long terme.

335. Premièrement, nous commençons l'application d'un enseignement primaire libre, obligatoire et universel, et nous prenons des mesures efficaces pour assurer la fréquentation de l'école par tous les enfants qui sont en âge scolaire et pour empêcher les enfants de se soustraire au régime scolaire jusqu'à ce qu'ils aient acquis au moins une certaine connaissance professionnelle.

336. Deuxièmement, nous favorisons et encourageons les activités sportives, artistiques, littéraires et culturelles dans l'académie des enfants que nous appelons l'académie Shishu qui a été établie pour coordonner ces activités à tous les niveaux de l'administration, de façon à ce qu'il puisse y avoir un relèvement général du niveau dans ce domaine, à travers tout le pays. Cette académie a également commencé à patronner des programmes d'échanges culturels et des visites de groupes d'enfants du Bangladesh dans les pays voisins. Nous avons le sentiment que cela permettra aux enfants du Bangladesh de connaître des modèles culturels différents et favorisera la coopération internationale, telle qu'elle est envisagée dans la résolution concernant l'Année internationale de l'enfant.

337. Troisièmement, nous améliorons et renforçons le programme médical et les installations sanitaires pour les enfants dans tout le Bangladesh. Les efforts à accomplir dans cette direction comprennent : l'installation de nouvelles cliniques dans les villages pour les enfants habitant en zones rurales, la création d'un hôpital pour les enfants infirmes, à Dacca, et le renforcement des programmes de nutrition et d'immunisation pour que la génération suivante devienne une génération de citoyens bien portants.

338. Quatrièmement, nous mettons à jour la législation sur les enfants. L'étude de ce problème revêt deux aspects : l'un consiste à favoriser l'éveil de la conscience de la

communauté sur la nécessité de comprendre et de mettre en œuvre la législation actuelle concernant les enfants: l'autre aspect consiste à créer une opinion publique qui soit en faveur d'une législation nouvelle et progressive là où cela se révèle nécessaire.

339. Au Bangladesh, en 1979, outre les programmes à long terme que je viens de mentionner, une importante mesure à court terme a également été adoptée pour favoriser les loisirs des enfants, en créant des centres de récréation pour les enfants du pays, dans différentes zones, sous les auspices de la Bangladesh Parjatan Corporation.

340. Toute déclaration au sujet des enfants du monde serait incomplète, toutefois, si l'on ne parlait du travail appréciable fait par le FISE dans ce domaine. La façon d'aborder cette question "pays par pays", propre aux programmes du FISE, dont il a été fait état dans le dernier rapport du Comité d'administration<sup>5</sup>, a permis à cette organisation d'élaborer des programmes de coopération répondant aux nécessités d'une zone particulière. Ces programmes ont été particulièrement utiles, car ils ont développé l'idée selon laquelle les politiques et les programmes concernant les enfants devraient être pris en compte dans l'effort de développement national. Le FISE a pu aider différents pays, y compris le Bangladesh, à coordonner leurs divers services pour les enfants afin de parvenir à un meilleur résultat.

341. Nous voudrions indiquer, cependant, que l'on pourrait renforcer encore davantage la coopération avec le FISE et ses activités. Mais, pour arriver à ce résultat, la coopération de la communauté internationale est nécessaire.

342. Le Directeur général du FISE avait tout à fait raison lorsqu'en 1978 il a dit que le FISE doit répondre aux grandes aspirations éveillées par l'Année internationale de l'enfant. Nous devons aider le FISE à cet égard.

343. Au Bangladesh, nous avons accordé une attention particulière à l'amélioration des conditions existantes concernant les enfants. Somme toute, ils constituent à peu près 40 p. 100 de notre population. Nous pensons que le FISE devrait accorder la priorité aux pays en développement comme le Bangladesh et aux autres membres des pays les moins avancés. Des efforts particuliers sont nécessaires à cet égard pour contribuer à l'évolution des programmes en faveur des enfants dans ces domaines.

344. Le Conseil d'administration du FISE a raison lorsque, dans son rapport, il recommande la poursuite du développement de plus vastes programmes avec l'aide du FISE. Tout en conservant son identité propre, le FISE devrait suivre de près les possibilités multiples qu'a suscitées l'Année internationale de l'enfant. Le FISE devrait tenir compte des possibilités accrues lui permettant d'arriver à une plus grande coopération grâce à des programmes bilatéraux. Il devrait également encourager la recherche de moyens permettant d'obtenir auprès d'autres sources de financement international de meilleures ressources financières pour des programmes plus généraux. Il conviendrait également que le FISE s'attache particulièrement à stimuler

les contributions du secteur privé. Nous adhérons à l'idée que la communauté internationale doit faire un effort plus grand dans ce domaine.

345. Avant de conclure, je voudrais dire, au nom de ma délégation, que nous appuyons pleinement le projet de résolution qui figure au document A/34/L.4. du 15 octobre 1979, et nous aimerions figurer parmi les auteurs de ce projet de résolution.

346. Aujourd'hui, notre tâche consiste à songer à l'avenir. Nous ne devons pas échouer car, demain, le succès éventuel de la nouvelle génération dépend de la coopération que nous réalisons aujourd'hui.

347. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants désirant exercer leur droit de réponse. Avant de le faire, je voudrais leur rappeler la décision que nous avons prise quant à la durée de leur intervention.

348. Mme NGUYEN LINH QUY (Viet Nam) [*interprétation de l'anglais*] : Lors de la séance précédente, le représentant de la Chine a fait une déclaration trouble et ambiguë dans le but de calomnier le Viet Nam.

349. Tout d'abord, la délégation vietnamienne aimerait une fois encore insister sur le fait que le Viet Nam a fait le nécessaire pour aider le Kampuchea à retrouver son indépendance véritable et sa souveraineté et que l'assistance que nous lui avons donnée reflétait notre devoir constant à l'échelle internationale et nous a permis de nous dresser contre un ennemi commun en vue d'assurer notre salut national.

350. En second lieu, quels sont les responsables des atrocités commises au Kampuchea au cours des quatre dernières années et de l'instabilité de la situation dans l'Asie du Sud-Est ? Ce sont les dirigeants chinois actuels de Pékin qui mènent, d'une façon ambitieuse, leur politique d'hégémonie et d'expansion en Asie du Sud-Est. Ils ont utilisé la main des autres pour provoquer la guerre aux frontières du Viet Nam, provoquant ainsi des morts et des souffrances intolérables pour des dizaines de milliers d'enfants et de femmes enceintes.

*M. Oyono (République-Unie du Cameroun), vice-président, prend la présidence.*

351. Etant donné la politique étrangère réactionnaire et le régime interne de génocide du régime, ces "outils" des expansionnistes chinois se sont écroulés, sont passés en jugement et ont été condamnés à mort par contumace pour leurs crimes, qui ont eu pour résultat la mort de 3 millions de Kampuchéens, pour la plupart des enfants et des femmes sans défense. Ces crimes ont eu un large écho dans la presse occidentale.

352. Ces massacres ne suffisaient-ils pas aux expansionnistes chinois ? Pourquoi les dirigeants actuels de Pékin s'efforcent-ils de ressusciter ces cadavres politiques, en persistant dans leur hostilité à l'égard du Viet Nam ? Veulent-ils une fois encore imposer au Kampuchea un régime selon le modèle chinois, qui a terrifié la population et auquel le peuple du Kampuchea a mis fin à jamais ? Au Kampuchea, la situation est irréversible.

<sup>5</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 11.*

353. Les expansionnistes chinois portent la responsabilité du départ de ceux qui, dans le Sud-Est asiatique, quittent illégalement leur pays. Qu'ils n'essaient pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

354. Le 17 février 1979, les Chinois ont lancé plus de 500 000 hommes de troupes à l'assaut de mon pays. Ceux qui se sont rendus dans les six provinces frontalières du Viet Nam ont été les témoins des crimes de guerre commis par les Chinois, crimes poussés à l'extrême et dont l'histoire de l'humanité ne connaît pas de précédent. Dans ces régions, des enfants vietnamiens ont été coupés en morceaux, leurs crânes écrasés et jetés dans le feu ou à l'eau.

355. Je ne veux pas horrifier l'Assemblée, alors que nous discutons de l'Année internationale de l'enfant, en révélant les crimes commis par les Chinois contre mon pays. Je veux seulement demander au représentant chinois combien de temps les dirigeants chinois de Pékin continueront-ils à égarer l'opinion publique à propos de leurs crimes? Je saisis cette occasion pour répéter que tous les mensonges auxquels les Chinois se livrent pour tenter de déguiser ces faits seront sans effet.

356. M. CHAN YOURAN (Kampuchea démocratique) : Je suis au regret de prendre la parole à cette heure tardive pour exercer mon droit de réponse à l'égard du représentant du Viet Nam.

357. Comme chacun le sait, les expansionnistes vietnamiens sont en train de mener une guerre d'agression et de génocide au Kampuchea, depuis bientôt 10 mois. Cette guerre est la plus cruelle et la plus barbare que le monde ait connue, car, en l'espace de ces 10 mois, les agresseurs vietnamiens ont déjà massacré plus de 500 000 de mes compatriotes, sans aucune distinction entre hommes, femmes, enfants ou vieillards. Ils ont aussi déjà fait mourir de faim 500 000 autres de mes compatriotes, et ils sont en train de faire de même pour des centaines de milliers d'autres. Cela, tout le monde le sait.

358. Le dessein criminel des autorités de Hanoï est de briser la résistance du peuple kampuchéen qui lutte héroïquement pour défendre son indépendance, sa souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays contre l'agression vietnamienne. Le dessein criminel des autorités de Hanoï est d'annexer le Kampuchea, d'exterminer le peuple kampuchéen et d'installer au Kampuchea, à la place de ce dernier, les colons vietnamiens. A l'heure actuelle, ils ont déjà installé plus de 250 000 colons vietnamiens au Kampuchea.

359. A cette heure, les autorités de Hanoï sont en train de lancer leurs forces armées d'agression, qui s'élèvent à 200 000 hommes, pour mener des campagnes de massacre contre le peuple kampuchéen, ce qui oblige des dizaines de

milliers de mes compatriotes à venir se réfugier en Thaïlande. Tout cela, tout le monde le sait aussi.

360. Cette guerre d'agression du Viet Nam constitue également une grave menace à la paix et à la sécurité internationales, en particulier à celles de l'Asie du Sud-Est.

361. Tout cela constitue des faits irréfutables, et ce ne sont pas les démentis hypocrites des autorités de Hanoï qui pourront changer la réalité et éviter la condamnation de la communauté internationale à leur égard. Pour éviter cette condamnation et l'isolement dans lequel elles se trouvent, les autorités de Hanoï doivent mettre fin immédiatement à leur guerre d'agression au Kampuchea, retirer du Kampuchea toutes leurs forces armées, soit 200 000 hommes, et laisser le peuple kampuchéen décider lui-même de sa propre destinée, sans ingérence étrangère.

362. M. LUNG Yungtu (Chine) [*traduction du chinois*] : A propos des calomnies proférées par la représentante du Viet Nam contre la Chine, et à propos également des attaques auxquelles elle s'est livrée, la délégation chinoise estime nécessaire de faire une brève réponse.

363. Aujourd'hui, le spectacle offert par la représentante du Viet Nam peut être décrit en une seule ligne : le voleur crie "au voleur" !

364. Comme tout le monde le sait, l'agression armée commise par le Viet Nam contre le Kampuchea démocratique a provoqué la mort et les souffrances d'innombrables habitants et enfants du Kampuchea. La politique de génocide poursuivie par les autorités du Viet Nam a causé les souffrances innombrables des réfugiés et des enfants kampuchéens. Ce sont là des faits irréfutables. Dans la déclaration qu'elle vient de faire, la représentante du Viet Nam a eu le toupet d'appeler l'agression armée de son pays contre un Etat souverain "devoir ... à l'échelle internationale". Il s'agit là de la logique caractéristique de l'agresseur, d'une logique réactionnaire que le Viet Nam a apprise de ses maîtres.

365. Les calomnies auxquelles la représentante du Viet Nam s'est livrée contre la Chine ne pourront jamais dissimuler le fait que le Viet Nam est l'agresseur du Kampuchea démocratique, que le Viet Nam est le boucher responsable des massacres d'innombrables réfugiés et d'enfants du Kampuchea démocratique. Voilà la source et la cause principale des souffrances d'innombrables réfugiés et enfants.

366. Nous voudrions donner le conseil suivant aux autorités du Viet Nam : n'ayez pas plus longtemps recours à des mensonges pour dissimuler la réalité.

*La séance est levée à 19 h 40.*